

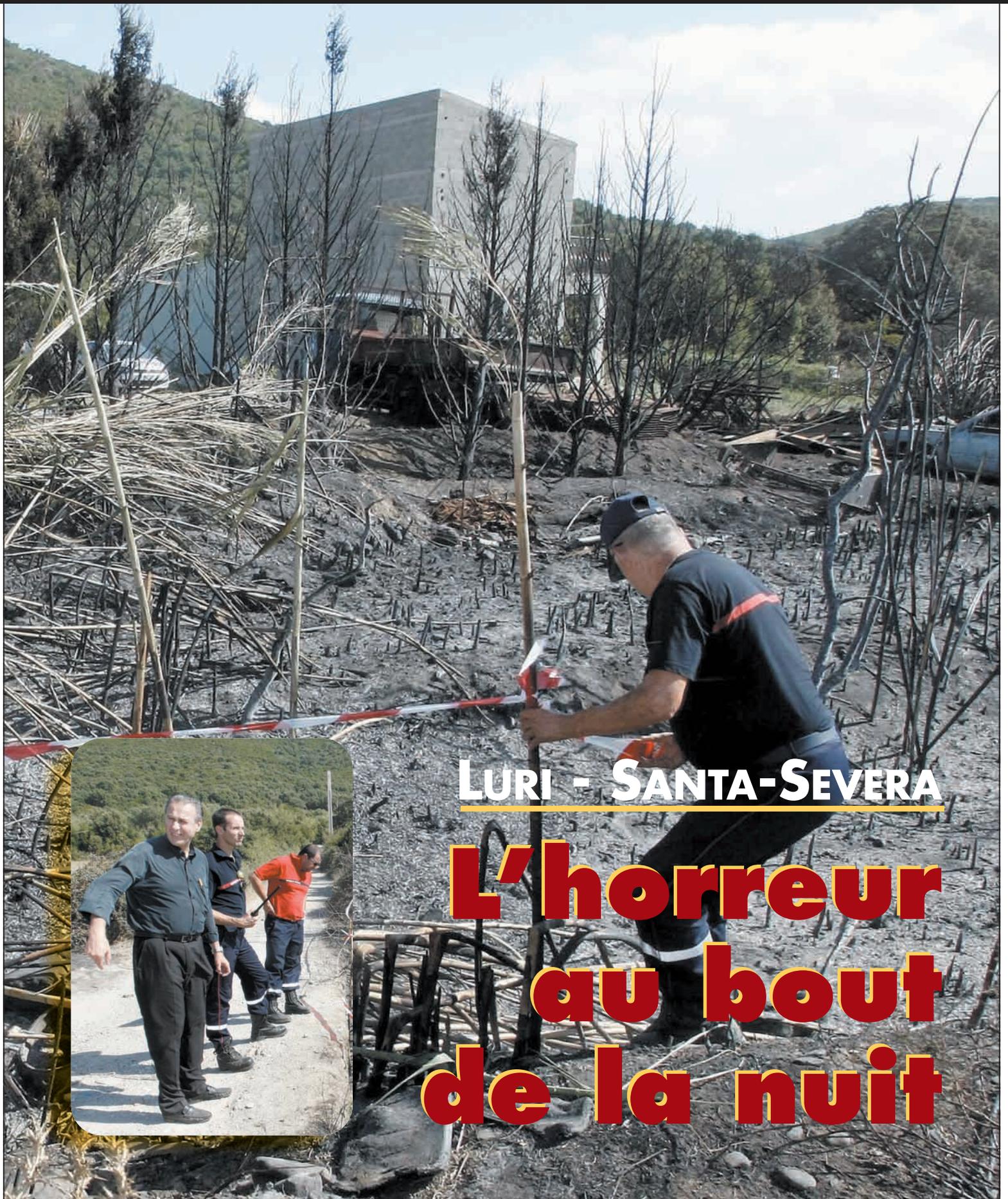
L'INFORMATEUR

Corse nouvelle

1€

Hebdomadaire régional habilité à publier les annonces judiciaires et légales

Journal du 2 au 8 septembre 2011 - N° 6377 - 60^{ème} année



LURI - SANTA-SEVERA

**L'horreur
au bout
de la nuit**





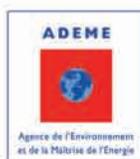
Envie de réaliser des économies d'énergie
tout en conservant votre confort ?
Profitez du soleil !

Jusqu'à **1150€**
d'éco prime pour l'installation
d'un chauffe-eau solaire



—|ff|funa asco 340 - EDF - RCS 552 081 317 - Paris - Crédit photo: Getty Images.

Appelez nos conseillers au **0969 322 520** (prix d'un appel local)
ou connectez-vous sur corse.edf.com ou oec.fr



L'énergie est notre avenir, économisons-la !



VAGABONDAGE

Lors de la dernière guerre, lorsque les militaires corses étaient affectés à Bonifacio, face à la Sardaigne, et que l'on disait "in bocche di valle", d'aucuns traduisaient "à portée de balles" alors qu'il s'agissait simplement de "dans le détroit...", la Sardaigne étant alors l'ennemie alors qu'aujourd'hui elle est presque l'île-soeur.

Escapade sarde au cours de laquelle j'ai découvert un véritable bijou : le Cap Falcone, avec une superbe vue sur l'île d'Asinara, sans doute autrefois le Paradis des ânes. Golfe immense et, dans la petite cité de Stintino, une plage aux eaux vertes Caraïbes, un bar et un resto sur un promontoire d'où j'en ai pris plein la vue !

J'ai séjourné à Castel Sardo, petite cité toute en hauteur, comme "étagée", située à quelque 70 kilomètres de Santa Teresa di Gallura. Bonnes tables, comme celle du Su Ferula d'il signor Angelo Leopardi qui, à l'heure du service, se transforme en maître d'hôtel de qualité. Sa façon de servir les pâtes aux palourdes est un modèle du genre...

La Sardaigne aux nombreux îlots et îles... Il vous faut aussi visiter la Maddalena, où bien des gens vous diront "Mais nous sommes les Corses de Sardaigne", et aller à la Caprera où est enterré le patriote Grimaldi.

En un mot, si proche de chez nous, cette île vous surprendra par un réseau routier à faire rêver, des tables où l'on mange bien et de vraies spécialités.

Croyez-moi, une visite ou un séjour vous seront fort agréables.

La Sardaigne, c'est environ 1 500 000 habitants. La Corse, dans les 300 000.

Marché intéressant à une encablure.

A condition de se retrousser les manches de chez nous.

Toussaint LENZIANI

Entre nous

Par Pierre Bartoli

Le temps de la pyromanie serait-il revenu après une heu-
reuse accalmie ? Le vent qui a soufflé en début de semaine écoulée a été malheureusement mis à profit par ces criminels, un peu partout à travers l'île.

A Luri – Santa Severa, le feu a léché nombre de villas et de bâtiments mettant en péril la vie de familles et causant d'irréparables pertes dans la faune animale, en plus des hectares de maquis et de forêts dévastés.

Le cauchemar de la population aura été dantesque et, aujourd'hui, le paysage demeure marqué par ce sinistre épisode d'une fin d'été qui a peint cette partie du Cap Corse à l'encre lunaire.

Longtemps on a mis le départ des feux sur le compte des bergers, en quête de nouveaux pâturages pour leur cheptel.

L'explication tient moins, au regard des réalités de ces mises à feu ! Comme s'il existait un réseau de pervers du feu, susceptibles de se repaître d'un spectacle coûteux et aux conséquences multiples autant que dramatiques !

Comment éradiquer ce fléau qui sait épouser le moment météorologique propice et la période la plus exposée pour donner à ces méfaits la portée escomptée ?

Beaucoup, certes, a été fait, tant sur le plan de la prévention qu'au niveau des moyens humains et matériels pour lutter contre ce mal endémique.

Mais, beaucoup reste encore à faire.

La liberté de la presse est un bien précieux pour la démocratie, garante de la liberté de chacun.

Y porter atteinte revient à saper les fondements de ce bien précieux chèrement acquis au fil des siècles d'une liberté d'expression sans laquelle toute société est condamnée à mourir esclavée.

Vouloir entraver des professionnels de l'information dans l'exercice de leurs missions dépasse le simple cadre des relations humaines, pour devenir un acte visant à bâillonner le droit à l'information.

L'agression dont deux de nos confrères de FR3 CORSE VIA STELLA et un fonctionnaire de la DDTM ont été victimes, à Coti-Chiavari, mérite d'être fermement condamnée ! L'opinion publique et les autorités l'ont déjà fait. Et, les témoignages d'indignation face à de tels actes et de soutien aux victimes de cette inqualifiable attaque, en sont les plus expressives preuves.

Notre journal s'associe à cette réprobation unanime et apporte à son tour son soutien déterminé à nos deux confrères ainsi qu'à la rédaction de FR3 CORSE VIA STELLA.

Pas de liberté individuelle sans liberté d'informer.

Les Championnats du Monde d'athlétisme à Daegu arrivent à leur conclusion. Pour l'Equipe de France, les résultats, au moment de «boucler» notre journal sont à l'image du Relais 4x400 qui ce jeudi 1^{er} septembre à 5 h 35 du matin s'est soldé par une véritable débâcle !

Certes le compteur médailles peut évoluer. Il reste des épreuves où les Français peuvent jouer un rôle intéressant et sauver ainsi une aventure qui n'effacera pas pour autant les erreurs patentées d'une conception du haut niveau qui entend être remise en cause.

Pour que Londres et les Jeux Olympiques de 2012 ne se mettent pas à rimer avec Waterloo ou Trafalgar !

Calvi accueille les 24^{èmes} Rencontres

Du 13 au 17 septembre prochains, la citadelle de Calvi va de nouveau résonner des accords des Rencontres de chants polyphoniques. Plus que jamais, cette 24^{ème} édition est placée sous le signe de l'ouverture et propose un voyage «oriental» porté par des groupes venus de Palestine, d'Italie, de Géorgie... et de Corse bien sûr.

« **J**e ne suis rien venu résoudre. Je suis venu ici chanter/Je suis venu afin que tu chantes avec moi. » Cette phrase de **Pablo Neruda** est le leitmotiv des organisateurs des **Rencontres de chants polyphoniques** et marque bien toute la philosophie de la manifestation. Pendant cinq jours, l'identité corse va s'enrichir grâce aux autres cultures... En effet, à partir du 13 septembre, des groupes venus des quatre coins du globe vont se succéder sur scène à partir de 21h30. Et, en signe de bienvenue, ce sont les chants d'**A FILETTA** qui accueilleront, chaque soir, les groupes invités. Mais ce n'est pas tout : tous les jours auront lieu des expositions, des ateliers, des rencontres (cf. encadré). Des rendez-vous importants qui rythment la manifestation depuis près d'un quart de siècle et qui lui donnent son âme. Une âme que tient à préserver **Dominique Bianconi**, secrétaire de l'association **U Svegliu Calvise** (qui organise l'événement). Entretien.

► **Contrairement aux années précédentes, le concert d'ouverture du mardi 13 septembre aura lieu lui aussi à Calvi. Pourquoi ?**
Le concert d'ouverture aura lieu à Calvi, tout simplement parce que le Théâtre Municipal de Bastia n'est pas disponible à cette date pour cause de travaux. De ce fait, s'il s'agissait de faire un concert en église; nous avons fait le choix «d'utiliser» notre cathédrale, dont nous connaissons les qualités esthétiques et acoustiques. Ceci étant, nous n'abandonnons pas notre collaboration avec le Centre Culturel Una Volta, collaboration que nous mettrons en œuvre à d'autres occasions.

► **Tous les ans, vous mettez un point d'honneur à inviter des artistes du monde entier. C'est important que votre festival s'ouvre sur le monde ?**

Il est important, voire essentiel pour nous, que le festival en tant qu'émanation de la Corse, s'ouvre sur d'autres cultures, sur d'autres traditions, sur d'autres identités. Comme nous le disons et l'appliquons depuis toujours, l'identité n'a de valeur et d'intérêt que dans la diversité.



► **La polyphonie corse a acquis, depuis –et grâce ?- au Riacquistu, une place incontestée parmi les musiques du monde. Pour preuve, son classement au patrimoine immatériel de l'humanité. Une place que votre festival tient à défendre ?**

La polyphonie corse a acquis une place incontestée parmi les musiques du monde, et nous nous en réjouissons. Dans notre festival, nous lui réservons la place qui lui revient à notre sens, à savoir ni meilleure, ni pire que celle que nous accordons aux autres. Nous ne sommes pas dans une position de défense: nous estimons que désormais la polyphonie corse a sa place dans le concert du monde, et quand nous parlons de polyphonie corse, nous parlons bien évidemment d'une tradition en mouvement, non muséifiée, à



Zi Riccardino

NOTA BENE :

Les concerts se dérouleront à Calvi, dans la citadelle : (Cathédrale Saint Jean-Baptiste, Oratoire et divers lieux de la citadelle).

Deux expositions à découvrir : une de photos intitulée "**Pelle e Madonna**" du photographe **Silvio Siciliano** ; une autre présentant les œuvres de la plasticienne **Cathy Astolfi**, intitulée "**Vagabond'arte, travail sur la terre crue**".

Atelier de fabrication de tammore et d'instruments de la tradition populaire : Zi Riccardino Esposito Abate et Riccardino Esposito Abate



Expo Silvio Siciliano

Ateliers de chants polyphoniques

savoir une polyphonie contemporaine qui devient la tradition de demain.

► **La programmation 2011 est riche et éclectique. Quels en seront les points forts ?**

Il est difficile de mettre en exergue un groupe plutôt qu'un autre, dans une programmation dont nous avons fait le choix délibéré et assumé. Nous pouvons tout au plus souligner l'idée de voyage: «oriental» avec la présence de nombreux artistes : le Trio Joubran (Palestine), l'Iranien Taghi Akhbari, le spectacle napolitain «l'Oiseau de Feu» (avec Carlo Faiello) qui nous entraînera dans un parcours magico-religieux. Mais également avec le programme Tamburi e Madonna (napolitain encore), avec le fabricant de tamorre (les percussions napolitaines) Zi Riccardino Esposito Abate, avec le photographe Silvio Siciliano (et son exposition «Pelle e Madonna») avec les groupes Imeri (Géorgie) et Spartimu (Corse)...

On peut dire que cette édition 2011 sera également placée sous le signe de la spiritualité avec des spectacles originaux (Douce Mémoire, Dialogos, l'Oiseau de Feu, Di Corsica Riposu d'A Filetta, un dialogue avec la Nature avec le Chant Profond du Mandé de Sidikiba Coulibaly, Il Canto Segreto degli alberi de Francesca Breschi, ou U cantu di l'acqua d'A Filetta & Conductus...).

► **Les Rencontres de 18h00 animées par Philippe-Jean Catinchi, journaliste au Monde, tiennent une place importante dans votre festival. Pouvez-vous nous en dire quelques mots ?**

Depuis de nombreuses années maintenant, nous avons institué les Rencontres avec le Public. Elles sont animées par Philippe-Jean Catinchi, journaliste au Monde des Livres. Ces rencontres nous permettent de mettre en valeur une création, ou une tradition que le public pourra découvrir plus précisément à travers la médiation de P.J. Catinchi. En effet ce dernier, après l'écoute du concert, fait une présentation de l'artiste invité et de son travail, puis établit un dialogue avec le public. C'est un moment privilégié, qui rencontre un grand succès auprès du public.

► **Quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés pour l'organisation de votre festival ?**

La principale difficulté à laquelle nous sommes confrontés reste l'absence de lieu de spectacle: nous sommes contraints, dans nos choix de programmation, de tenir compte du fait que les concerts auront lieu en église. Nous éliminons de fait les concerts type opéra-bouffe, ou concerts accompagnés d'instruments nécessitant une sonorisation importante.

► **Qui sont les artistes que vous n'avez pas encore reçus et que vous aimeriez accueillir à Calvi ?**

Nous sommes toujours à la recherche d'un groupe inuit, des hommes, qui pratiquent le «chant de gorge».



A Filetta



Douce Memoire



Spartimu



PVCN Apoli Quartet



Imeri



Oiseau De Feu.



Dialogos



Sidikiba Coulibaly trio



Trio Joubran

**Renseignements et réservations :
U Svegliu Calvese - La Poudrière**

B.P. 37- 20 260 Calvi

Tél. : 04 95 65 23 57

Fax : 04 95 65 41 54

mail : svegliu@gmail.com

AJACCIO

Le 29 août, a été inaugurée au **Palais des Congrès**, l'exposition intitulée «**Le Temps du Roman : un itinéraire entre Corse, Sardaigne et Toscane.**» Cette exposition itinérante qui se tiendra jusqu'au 9 septembre et dont la **Corse** est la première étape, est organisée, dans le cadre du projet **IINTERR-COST** par la **CTC** en collaboration avec l'Italie. Elle a pour objet l'art roman dont l'architecture insulaire est particulièrement riche.

L'atelier «**Borgu di l'Arte**», le 12 septembre, reprendra ses activités en direction des adultes et des adolescents au **Centre U Borgu, 52 rue Fesch**. Horaires des séances : le lundi de 9h à 12h et de 18h30 à 21h ; le mardi, de 13h30 à 16h30 ; le jeudi, de 18h30 à 21h ; le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Inscriptions au **04 95 50 13 44**.

José Martinetti, jeune guitariste, élève d'**Emile Figarelli**, à l'occasion de son premier récital en l'église du **Sacré Cœur**, a donné un aperçu convainquant de son immense potentiel et d'un talent déjà bien affirmé. Il fera parler de lui dans le monde de la musique. A suivre avec intérêt !

Le 2 septembre, au cœur de la ville, place du **Général de Gaulle**, se déroulera, de 10h à 19h, la «**Journée sangsationnelle**», manifestation festive organisée par l'association pour le don du sang bénévole d'**Ajaccio** et de sa région, avec l'**Union départementale de la Fédération française pour le Don du Sang bénévole** que préside **Isabelle Duval-Bolzinger**. But de cette journée : sensibiliser et informer le public sur l'intérêt de ce geste civique.
Site web : www.e-donneurs.com

«**Nirvana Nature**», Résidence des Iles, Immeuble **Le Minorque**, est l'enseigne de la boutique que **Nicolas Boyer**, paysagiste de métier et passionné d'art floral, a créée et où les orchidées et fleurs traditionnelles côtoient fontaines, brumisateurs, huiles essentielles et autres bougies aux effluves aussi variées qu'enivrantes. Ce créateur et artiste hors pair s'adonne à la sculpture décorative sur fleurs à l'occasion d'événements divers. Une boutique à visiter et qui est ouverte du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h. A noter : il est possible de commander en ligne sur le site web : www.nirvana-nature.fr
Tel : **04 95 21 65 48** ou **06 16 45 84 41**.

Le mercredi 14 septembre sonnera l'heure de la reprise des activités musicales de **L'Estudinatina** ajaccienne dans les locaux de la **rue Sébastiani, impasse Vico**. Une permanence y sera assurée l'après-midi du mercredi 7 septembre. Tel : **04 95 21 73 28**. Renseignements au **06 84 67 20 38**.

AJACCIO ET BASTIA

Le 1^{er} Festival International du cirque de **Corse** se déroulera en deux temps et deux lieux : les 14, 15 et 16 octobre 2011 à **Ajaccio** ; et les 21, 22 et 23 octobre 2011 à **Bastia**.

Bonifacio : visite ministérielle

La protection du **détroit de Bonifacio** s'intensifie avec le récent classement en **Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV)** par l'**Organisation Maritime Internationale (OMI)**. C'est ce qu'est venu confirmer et constater la **Ministre de l'Ecologie et du Développement durable, Nathalie Kosciusko-Morizet**, accompagnée du **Préfet de Corse, des élus territoriaux, Paul Giacjobbi** et **Dominique Bucchini** en tête, du maire de **Bonifacio, Jean-Charles Orsucci**, du sénateur **Nicolas Alfonsi** et du député **Camille de Rocca Serra**. La **Ministre** a constaté avec intérêt les résultats probants obtenus dans le cadre de la **Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio** ainsi que les effets de l'arrêté du 1^{er} juillet visant à renforcer la protection des mammifères marins.

Jean-Charles Orsucci, maire de la Cité des falaises, a ensuite remis à **Madame la Ministre** la **médaille de la ville**, des livres sur la micro-région et autres présents, dans une ambiance détendue autour d'un buffet convivial venant clôturer une journée riche en moments forts.

**Paoli Tech ouvre ses portes à Corte**

Le lundi 5 septembre, à 10h, l'**Amphithéâtre de la Faculté des Sciences et Techniques (Campus Grimaldi)** de l'**Université de Corse** sera le cadre de l'installation de la première promotion de **Paoli Tech, Ecole d'ingénieurs de l'Université di Corsica**. Initiée en 2008, la création de cette école a été actée par la convention tripartite d'application 2009-2012 **Etat/CTC/université**. Le 11 janvier 2011, la **Commission des Titres d'Ingénieurs (CTI)** lui a donné un avis favorable. L'établissement est dès lors habilité à recruter et former des élèves ingénieurs dans une spécialité intitulée «**Energies renouvelables et Qualité environnementale**» (**ERQE**) destinée à former des ingénieurs à même d'évoluer soit dans le secteur des énergies renouvelables, soit dans celui du **Génie de l'Habitat** et de la **Qualité Environnementale**. A l'occasion de cette installation, la journée débutera par une séance rassemblant les différents partenaires du projet.

Le CG2A fonce sur les routes

Jean-Jacques Panunzi, Président du **Conseil Général de Corse du Sud**, accompagné de **Michel Pinelli**, Conseiller Général du **Cruzini-Cinarca**, a rencontré les maires de **Salice, Pastricciola, Azzana, Rezza** et **Rosazzia** avec, au menu principal, la réhabilitation de la **route de Tartavella, la RD4**, dont les premiers travaux devraient débuter en 2012 avec une fin de chantier prévue pour 2015. Une bonne nouvelle pour cette micro-région qui attendait cette confirmation.

Un syndicat qui vieillit comme le bon vin

86 bougies : c'est ce qu'a soufflé le **Syndicat d'Initiative de Poggiolo**. Un âge dont témoigne la publication de sa création, le 25 février 1925, au **Journal Officiel**, à l'initiative de **Charles Antonini**, Président fondateur et de son équipe (**Pierre Carli, Valère Ceccaldi, Noël Pinelli...**). L'objectif premier de la structure était d'«**attirer les touristes et leur rendre leur séjour et leurs excursions faciles et agréables**». C'est à la mairie qu'à l'occasion d'une réception conviviale, cet anniversaire a été fêté grâce à l'association artistique et culturelle de **Sorru in su** et à l'association **Chjassi e monti**. E-mail : ibagni@orange.fr - Tel : **04 95 28 35 14**.

Jeunesse et Sports : examen à ne pas rater

Un examen de niveau est organisé par la **Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale de Corse**. Cet examen doit permettre aux candidats ne possédant pas les titres réglementaires d'accéder au concours d'entrée des écoles préparant des **diplômes d'Etat** tels que ceux d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou encore d'éducateur de jeunes enfants. Les épreuves se dérouleront les jeudi 8 et vendredi 9 décembre 2011. La date limite d'inscription est fixée au mercredi 5 octobre 2011 à minuit. Conditions d'inscription et retrait des dossiers auprès de la **DRJSCS de Corse, pôle Formations, Certifications, Professions et Emplois, Quartier Saint Joseph, Immeuble Castellani, CS 13 001, 20 700 Ajaccio Cedex 9**. Tel : **04 95 29 67 67 / 04 95 29 67 72 / 04 95 29 67 73**.

BASTELICACCI

C'est le lundi 5 septembre, à 14h, et le samedi 7 septembre, à 20h, que le club de scrabble reprendra ses séances. **Contact : Josiane Maillard** au **06 83 87 15 80** ou **Henriette Guerini** au **06 63 19 08 32**.

BASTIA

Les artistes bastiais de la **compagnie Amagal'Arts** se sont produits en **Auvergne** où ils ont donné six spectacles dont un au **Théâtre de La Bourboule**. Au programme, «**Zia Lucia**» et «**L'Aragna Corsa**». Un vrai succès populaire !

Le **Docteur Anne-Claire Riu-Franchi** a ouvert le 1^{er} septembre 2011 son cabinet médical de neuro-chirurgie à la **clinique Maynard**, 13 rue Marcel Paul :

Tel : **04 95 34 19 67**.

L'**agence Groupama**, 2 avenue de la **Libération**, accueillera à partir du 5 septembre dans ses locaux rénovés.

Tel : **04 95 31 85 37**.

Fax : **04 95 32 46 15**.

BIGUGLIA

Pour la **rentrée scolaire 2011 -2012**, les inscriptions à l'**ALSH**, à la cantine, à la garderie périscolaire et aux transports scolaires ont débuté le jeudi 1^{er} septembre et s'achèveront le vendredi 23 septembre, inclus. Inscriptions à l'**Hôtel de Ville** de 10h30 à 13h00 et de 17h à 19h. Pièces à fournir pour la garderie périscolaire maternelle et primaire, la cantine, l'**ALSH** et le car : assurances extrascolaire, fiches de paie des deux parents, avis d'imposition, attestation d'horaire pour la garderie, quittance **EDF** (de moins de trois mois), livret de famille, notification d'aide au temps libre délivrée par la **CAF** (uniquement pour les familles concernées). La cantine, les garderies périscolaires et le transport scolaire dénuteront le lundi 12 septembre 2011.

BONIFACIO

Lors de sa dernière séance, le **Conseil Municipal** a notamment planché sur la création de 30 logements sociaux sur le site de **Monte Leone**, ainsi que sur la création d'un parking d'ici à 2014.

La **liste des fournitures pour la rentrée scolaire 2011-2012**, pour l'école élémentaire, est consultable sur le site internet de l'école (www.eebonifacio.fr) et sur celui de la mairie (www.bonifacio-marie.fr). Elle peut aussi être retirée à la mairie, à l'accueil.

BORGIO

Les **cours de peinture** organisés par l'association «**Pinellu d'Oru**» ont repris depuis le 1^{er} septembre au centre social, route de la gare, à 14h. Informations et inscriptions au **06 21 09 71 90**.

Luri : feu dévorant !

Qui arrêtera les mains criminelles qui trouvent plaisir à faire flamber la couverture végétale de notre île ? L'incendie qui a ravagé plus de 65 ha de maquis et de forêts, à partir de **Santa Severa**, dans le **Cap Corse**, relève de cette entreprise dévastatrice. Tous les moyens d'intervention ont fonctionné à plein pour éviter que des vies humaines et des habitations ne soient atteintes ? Le drame a duré de longues heures. Heures de lutte et d'angoisse. Le traumatisme demeure. La colère et l'indignation sont grandes. L'ampleur des dégâts est désarmante. Heureusement que le secteur, sur le plan de la prévention, était particulièrement à la pointe, ce qui, certainement, a contribué à éviter le pire. Honte à celui ou à ceux qui ont été à l'origine de ce sinistre, à **Luri** comme partout ailleurs !



CORTE

L'**Université de Corse** communique ses dates de prérentrée et de rentrée : **Institut Universitaire de Technologies (IUT)**, à partir du 2 septembre selon les filières (détails sur www.univ-corse.fr) ; UFR Sciences et Techniques, prérentrée le 9 septembre (Licences à 9h et Masters à 14h) et rentrée le 12 septembre ; **Paolitech**, prérentrée le 5 septembre à 14h et rentrée le 6 septembre ; **UFR Droit/Eco**, prérentrée à partir du 5 septembre selon les filières (détails sur www.univ-corse.fr) ; **IAE**, rentrée le 19 septembre à 10h ; **UFR Lettres, Langues, Arts, Sciences humaines et sociales**, prérentrée le 8 septembre pour les **Licences 1^{ère} année** et rentrée le 12 septembre pour les **Licences et Masters** (du FLE : 10 octobre) ; IUFM, rentrée le 12 septembre à 10h ; **PACES**, prérentrée le 8 septembre et rentrée le 12 septembre. **FIGARI** : Le recyclage des vêtements est désormais possible. Depuis janvier 2011, la déchetterie dispose d'une borne prévue à cet effet. Vêtements, chaussures, petite maroquinerie, tissus d'ameublement, linge de maison peuvent y être déposés. Les vêtements doivent être propres et pliés, les chaussures données par paires, le tout dans des sacs fermés de moins de 10 litres.

FOCICCHIA : **Monseigneur Jean-Luc Brunin** a béni les deux nouvelles cloches de l'église **Saint Blaise**, en présence d'une foule nombreuse au sein de laquelle était remarquée la présence de **Paul Giacobbi**, Président de l'**Exécutif de la Collectivité Territoriale de Corse**, entouré de nombreux élus. La cérémonie religieuse et le baptême des deux cloches ont constitué le moment fort d'une journée mémorable, comme s'est plu à le souligner le maire de la commune, **Goerges Fédé**, entouré de son **Conseil Municipal**.

GRANACCE : Associer l'inauguration du **monument aux morts** et la fête de la **Vierge Marie**, patronne du village, s'est avéré un grand succès. Avec le maire **Jean-Yves Leandri** et son Conseil Municipal, tout le village, à l'issue de la messe célébrée par le **père Joseph**, s'est rendu en procession jusqu'à la nouvelle **place Santa Maria di mezzu aosto** où a été érigé le nouveau monument aux morts.

LECCI : **Claire Beretti** dispense des cours d'aquagym énergétique les lundis et vendredis à 10h15 (et le mercredi à 14h sur demande) sur la plage du **centre commercial de Saint Cyprien**. Tous jours sur la plage, au **Why Not Beach**, elle propose des séances de relaxation de groupe chaque lundi à 11h et le mercredi à 15h. **Renseignements au 04 95 71 16 40 26 ou au 06 10 20 96 66**.

MEZZAVIA : Le tirage de la tombola organisée par l'association «**Un sourire pour Jean-Baptiste**», aura lieu chez le **concessionnaire Peugeot Pietri**, à partir de 19h, le vendredi 2 septembre. **Renseignements au 06 10 71 16 70**.

MONACCIA D'AULLENE : Le maire de la commune rappelle à ses administrés que pour la période estivale et jusqu'au début du mois d'octobre (chaque premier mardi du mois), la collecte des encombrants est suspendue.

OLMETO : **Benoît Istria** a été réélu à la présidence des **Anciens Combattants** lors de l'Assemblée Générale qui s'est tenue au **Camping «Vigna Maggiore»** où le bureau a été reconduit dans sa totalité. Composition du bureau : **Benoît Istria**, Président ; **Joseph Sorba**, Vice-Président ; **Pierre Secondi**, Secrétaire Général ; **Jean Canazzi**, Secrétaire Général Adjoint ; **Jean Quesada**, trésorier général ; **Gilbert Secondi**, trésorier adjoint.

Porte-drapeaux : **Monique Lucchesi**, **Joseph Vittori** et **Claude Barthélémy**.

A l'issue de la réunion, tous se sont retrouvés autour d'un repas convivial avec **Antoine Secondi** et **Joseph Canazzi**, chants et guitares venant compléter ce beau moment.

Le **comité de réfection de l'église Santa Maria Asunta** remercie toutes les personnes ayant bénévolement apporté leur concours à la réussite des festivités du 15 août à l'occasion de l'inauguration des travaux de restauration de l'église. Remerciements particuliers au **Comité d'animation d'Olmeto**, aux **établissements Etori Joseph et fils**, à **Jeannette Guarguale**, à **Thérèse Vittori**, à **Antoine Andreani**, ainsi qu'à tous ceux et celles qui ont offert pâtisseries, pains, beignets, gâteaux, boissons. Merci aussi à **André Ohler** pour la réalisation de son film et de son exposition photo, sans oublier **Floriane Andreani** et la **chorale**.

ORTIPORIO ET CAMPILE : L'Atelier du Conte organise un stage pour débutants et de perfectionnement du 24 au 28 octobre, sur le thème « Conter pour les enfants, c'est donner corps et souffle à une histoire. Cet atelier sera animé par Claude Franceschi, conteur et formateur, et par la comédienne Amélie Raffaelli. Renseignements au 04 95 31 73 49.
E-mail : amalgametheatre@orange.fr Site web : www.amalgamarts.fr

PARATA D'OREZZA : Maire depuis 1977, Ours-Pierre Leoni, Vice-Président du SIVOM de Piedicroce, Délégué du Syndicat d'Electrification du Nord et du Nord-Est de la Corse, délégué de l'ANEM, après une vie militaire bien remplie, a pendant de nombreuses années dirigé une épicerie dans le quartier Saint Joseph, à Bastia, avant de devenir agent à la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse. Homme de conviction, de devoir et de service, titulaire de plusieurs décorations, Ours-Pierre Leoni a bien mérité sa décoration dans l'Ordre National du Mérite, remise au milieu des siens dans son village par Jean-Louis Roghi, Directeur honoraire de l'Office Départemental des Anciens Combattants et Michel Orsoni, vice-président et trésorier de l'Ordre National du Mérite ainsi que porte-drapeau. Bravo, Monsieur le Chevalier !

PETRETO-BICCHISANO : La tradition de la fête de Saint Hubert, patron des chasseurs, instituée dans le début des années 60, à Petreto, par Nicolas Vellutini, a rassemblé plus de 500 personnes. Après la messe solennelle en l'église Saint Nicolas, une halte-souvenir au cimetière, à la mémoire des disparus, a précédé la procession et la bénédiction des fusils, laquelle fut ponctuée par une salve d'honneur. A l'intervention, très applaudie, du Président de la Fédération des Chasseurs de Corse du Sud, Paul Ettori, et aux remerciements particuliers adressés au principal organisateur de cette belle manifestation, Baptiste Vellutini, a succédé une démonstration de chiens d'arrêt réalisée de main de maître par M. Calistri. Sur la place de la fontaine, tous les convives se sont ensuite retrouvés autour d'un buffet campagnard pour une soirée animée avec chants et guitares.

PORTICCIO
«L'Atelier de la Beauté», institut de beauté, installé dans le centre commercial de La Viva, vient d'ouvrir ses portes sous l'impulsion de Simone Rinieri-Grimaldi. Tel : 04 95 25 92 81 06 25 72 75 37 ou 06 32 25 06 98.

CEDRIC BONA, ostéopathe D.O., ouvrira son cabinet le lundi 5 septembre 2011, Résidence Rocade-Padules, où il recevra sur rendez-vous. Tel : 04 95 76 14 39.

PORTO VECCHIO
La Cinémathèque de Corse propose, durant ce mois de septembre, plusieurs rendez-vous : samedi 10, avec Liliane Rego, artiste peintre et organisatrice du 1^{er} Festival International de Tango à Bonifacio ; samedi 17, pour une journée portes ouvertes avec visite de ses locaux et diffusion de films issus de son fonds patrimonial ; mercredi 21 avec le comédien Christophe Malavoy et le réalisateur Daniel Vigne pour l'avant-première du film réalisé par ce dernier, «Mission sacrée» ; vendredi 23, avec Dominique Esposti, photographe, cinéaste et plasticien à qui est laissée «carte blanche» ; vendredi 30 septembre avec le jeune cinéaste Sébastien Joudeau dont le public est invité à suivre le parcours.

Du 5 septembre au 1^{er} octobre, Dominique Groebner expose à la Bibliothèque municipale. Source d'inspiration de cette exposition : «La fleur de figuier». L'idée est de mettre en scène des sujets scientifiques via une esthétique matérielle et très sensuelle. Une manière d'aborder des détails qui passent inaperçus à travers des tableaux originaux. Ouverture de 9h à 12h et de 14h à 18h du mardi au vendredi, le lundi de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

La Mutuelle Générale s'est installée dans ses nouveaux locaux, Immeuble Gabani, à la Poretta. Contact : 04 95 70 20 31 ou 06 70 13 40 46.
E-mail : portov@mgcorse.fr

Les Services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE et AMO judiciaire) ont déménagé. Les nouveaux locaux se situent au Centre d'Action Sociale, rue Lucien Valli, Cala Verde. Renseignements au 04 20 20 21 10.

PROPRIANO : Le samedi 10 septembre, de 10h à 18h, dans les jardins de l'hôtel de Baracci, se déroulera la journée des associations du Sartenais-Valinco-Taravo. Une grande première ! Inscriptions auprès de l'Office du Tourisme de Propriano. Tel : 04 95 76 01 49.

Le centre aéré (A.L.S.H) procède, pour le périscolaire, à l'enregistrement des inscriptions pour l'année 2011-2012, au bureau de la directrice, à l'école maternelle, jusqu'au vendredi 2 septembre. Contacter Mme Leandri au 06 45 20 61 46.

Samedi 10 septembre, à partir de 14h, dans la salle des sports (BBCV), seront proposés des cours de salsa. Ambiance assurée. Contacter Patricia au 06 25 28 66 34.

A la galerie Fronte di Mare, exposent jusqu'au 17 septembre Michel Dufresne («Corsica») et Bernard Dubau («Peintures d'ici et d'ailleurs»). Ouverture de 10h à 12h30.

SAINTE LUCIE DE PORTO VECCHIO : L'Office du Tourisme lance sa campagne d'adhésion 2012. Nouveau site internet : www.zonza-saintelucie.com Celui de la destination Sud Corse : www.destination-sudcorse.com
Contact : 04 95 71 48 99 - Mail : tourisme-saintelucie@wanadoo.fr

SAN MARTINO DI LOTA : C'est à la salle des fêtes de Pietranera que, dernièrement, le maire Jacky Padovani a organisé une réception en l'honneur de la trisaïeule Jacqueline Tartaroli (87 ans), née le 20 décembre 1923 au village qui, depuis, a vu se succéder 5 générations au foyer de l'octogénaire, épouse de Sauveur Tartaroli (décédé en 1988). Tous nos compliments à Jacqueline ainsi qu'à ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

SARTENE : Alexandre Benaich vient d'intégrer l'école de Supélec Paris à Gyl-sur-Yvette, 4^{ème} des 10 premières grandes écoles d'ingénieurs. A l'image de son frère Hugo qui, lui, a intégré il y a deux ans les Arts et Métiers, 7^{ème} des 10 premières grandes écoles d'ingénieurs. Un grand bravo à ces deux jeunes gens, élèves des écoles de Sartène et du Lycée Clémenceau, petits-fils d'Antoine et Suzy Leandri. Compliments aussi à leurs enseignants.

L'atelier de dessin et de peinture de Nathalie Balzan, dessinatrice, peintre et graveuse, s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans, les lundis de 16h à 18h. Il fonctionnera dans l'atelier de l'artiste, à Paccialedda, 19 rue Félicien Marchi. Coût de la séance : 20 euros. Renseignements et inscriptions au 06 73 76 33 28.

SERRA DI FERRO : Ce samedi 3 septembre, à la salle polyvalente Jean-Marc Fiana, se déroulera le tournoi annuel organisé par le club de bridge. Ce tournoi, homologué par la fédération, connaît un vif succès. Un apéritif sera offert à l'issue de la compétition. Possibilité de réserver pour la restauration sur place, pour ceux qui souhaiteraient poursuivre la soirée. Tel : 04 95 74 01 41 ou 06 18 58 10 84.

SOTTA : La rentrée scolaire 2011-2012 s'organisera comme suit : le lundi 12 septembre, à 9h, rentrée de la petite section et de la grande section ; le vendredi 9 septembre, à 9h, rentrée de la moyenne section. Les parents qui souhaitent inscrire leurs enfants à la cantine scolaire ou à la garderie périscolaire doivent le faire avant le mardi 6 septembre.

VERO : La musique rassemblera, le samedi 3 septembre, les mélomanes de tous âges avec un concours ouvert aux jeunes musiciens insulaires. Alors qu'à 20h, un concert gratuit de musique classique aura pour cadre l'église Saint Jean-Baptiste. Ce sera ensuite Francette Orsoni qui racontera, toujours en musique, «La fée du Rizzanese». Après le concert, la place de l'église verra se dérouler une belle fête avec chants traditionnels, rafraîchissements et dégustations.

VICO : Le samedi 3 septembre, de 9h à 11h30, se tiendra à la mairie une permanence associative. Tel : 06 37 46 33 62.

Reprise du prêt sur gage à Bastia

Le Crédit Municipal relance à Bastia le prêt sur gage. Ce faisant, fidèle à ses valeurs historiques de solidarité et de citoyenneté, il renoue avec une activité qui ne fait que conforter sa mission sociale, première et essentielle.

Symbole de sécurité, le **Crédit Municipal de Toulon** demeure la seule banque à être un établissement public d'aide sociale et de crédit. Ce rôle social du **CMT** est assuré grâce au développement de produits et services bancaires à la tarification défiant toute concurrence ainsi que via le reversement annuel, sous forme de don, des bénéfices de l'établissement dans l'action sociale (en juin 2011 un chèque de 150 000 euros a ainsi été remis au **Centre Communal d'Action Sociale de la Ville**). «*Mais pas seulement, précise Jean-Marc Mattei, chef d'agence à Bastia. La situation économique et la demande constante de notre clientèle corse nous amènent aujourd'hui à reprendre le service du prêt sur gage, activité arrêtée depuis les années 80 et qui permet à tous, et même à ceux qui sont exclus du système bancaire, de disposer rapidement de liquidités contre le dépôt d'un objet de valeur, ceci afin de pouvoir faire face à une échéance ou une période difficile*».

Les personnes en difficulté peuvent donc désormais se rendre **12 boulevard Paoli** pour, munis des documents nécessaires, y déposer des objets qui seront estimés (objets figurant sur le marché des enchères publiques) et leur donneront droit à un prêt représentant 50 à 70% de la valeur estimée de ces biens. Si le prêt leur est accordé, un contrat nominatif est établi pour une durée de 6 mois et la somme d'argent leur est immédiatement remise. Les objets, conservés en toute sécurité, peuvent être récupérés à tout moment avant échéance après remboursement du capital emprunté, des intérêts et des droits. En cas d'impossibilité de remboursement, deux possibilités sont offertes : payer les intérêts et les frais de garde (le cas échéant); le contrat est alors renouvelé pour une durée de 6 mois ou demander au Crédit Municipal la vente du gage après trois mois de dépôt.

Mais, en ces temps de crise, il est toujours bon de rappeler que 93% des objets déposés sont récupérés par leurs propriétaires.



Jean-Marc Mattei, chef de l'agence bastiaise du Crédit Municipal

Une vocation historique

Les **Monts de Piété**, dont le premier fut créé à **Pérouse (Italie)** en 1462 et qui apparurent en **France** en 1577 avant d'être généralisés en 1643, puis rebaptisés «**Caisses de Crédit Municipal**», ont été intégrés au système bancaire français par la loi bancaire de 1984. A l'origine, ces Caisses ont donc été créées afin de lutter contre l'usure, c'est-à-dire le prêt à taux excessifs. «*La mission sociale est la vocation première du CMT, nous rappelle Jean-Marc Mattei, chef de l'agence bastiaise ouverte depuis 1973. Il demeure la seule banque à être un établissement public d'aide sociale et de crédit.*» Et de souligner encore : «*Le CMT n'a pas d'actionnaire à rémunérer. Les conseillers clientèle, tous fonctionnaires territoriaux, n'ont pas d'objectif de vente et ne touchent aucune commission. Ils accompagnent chacun selon ses besoins, quels que soient ses revenus et sa nécessité d'assistance.*»

Collecte de matériels pour la Serbie et le Maroc

Dans la perspective de deux actions de solidarité qui la conduiront à nouveau, dans quelques semaines, en Serbie puis au Maroc, l'association Per a Pace lance un double appel pour la collecte de matériels destinés à des populations fragilisées.

L'association **Per a Pace (Pour la Paix)** initie depuis de nombreuses années des actions culturelles et de solidarité dans différents pays. Ces initiatives permettent d'apporter une aide matérielle nécessaire mais aussi créent des liens d'amitié, de fraternité et favorisent une culture de paix. Depuis la guerre en **Serbie** en 1999, l'association est intervenue plusieurs fois dans ce pays. La septième action prévue au mois d'octobre permettra d'équiper l'école maternelle de la ville de **Sabac** afin d'améliorer l'environnement scolaire des enfants. A cet effet **Per a Pace** lance un appel aux communes, collectivités, crèches qui disposent de mobilier, de matériel de petite enfance (matelas, lits, tables, chaises) dont elles n'ont plus l'utilité.

Par ailleurs, en novembre prochain **Per a Pace**, en partenariat avec l'association **d'Amitié Corse Maghreb**, se rendra également au **Maroc** pour développer une double initiative de solidarité, la 11^{ème} de l'association avec le pays.

A **Casablanca**, cette action consistera à apporter un soutien matériel au centre **Sidi Bernoussi**, orphelinat accueillant près de 300 jeunes enfants des quartiers défavorisés de la ville.

Dans le **Rif**, à **Al Hoceima** dont la population a subi un important tremblement de terre en 2004, l'action se poursuivra en relation directe avec les associations marocaines qui s'occupent des personnes en difficulté.

Pour cette initiative, l'association recherche des fauteuils pour personnes à mobilité réduite, deux lits médicalisés, des déambulateurs, des béquilles, du matériel d'ergothérapie, des équipements de sport pour enfants notamment des vélos

Elle tient d'ores et déjà à remercier les partenaires prenant une part active à ces deux actions : la **Collectivité Territoriale de Corse**, la **Ville d'Ajaccio**, la commune de **Ocana** et la **Corsica Ferries**.

Pour la contacter par mail : perapace@yahoo.fr

Site web : www.perapace.fr ou

Rendez-vous pour un soutien actif

Pour ces deux actions, en **Serbie** et au **Maroc**, des collectes de matériel scolaire et jeux éducatifs seront organisées devant les grandes surfaces, en septembre et octobre, ainsi que durant la «**Fiera di u Vazziu**» qui se tiendra à l'**hippodrome de Vignetta** les 3 et 4 septembre et au cours de **la semaine de l'Amitié entre les Peuples** qui se déroulera à **Ajaccio** du 15 au 25 septembre. Pour un soutien à la **Serbie**, contacter le **06 24 25 53 21**. Pour le **Maroc**, contacter le **06 18 73 01 07**.

Les Annonces Légales

Journal du 02 Septembre au 08 Septembre - N°6377



08

SARL L'ARTISAN HORLOGER

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/08/2011, fait à Lucciana (2B), il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : **L'ARTISAN HORLOGER**

Siège social : Centre Europa, 20290 Lucciana

Objet : Principalement la vente et la réparation de montres, articles de bijouterie et accessoires ; Plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social y compris la prise de participation dans toutes sociétés ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 8000 euros entièrement libéré

Gérance : Monsieur DELFOSSE-COLLET Jacques, associé, né le 15.05.1980 à Namur (Belgique), de nationalité Belge, demeurant Lieudit Poggio - 20233 Sisco, a été nommé gérant pour une durée illimitée.

Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,
la gérance

06

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : **SARL « TEC INVEST »**

Siège : 53, Allée du Paglia Orba, Lotissement Luccianella à Furiani (20600)

Objet : La vente d'électricité produite par l'énergie solaire

Durée : 99 années

Capital : 1.000 Euros

Gérance : Monsieur Patrice Graziani, demeurant, 53, Allée du Paglia Orba, Lotissement Luccianella à Furiani (20600)

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

07

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée
Dénomination : **SARL « CONCEPT ETANCHEITE INSULAIRE »**

Siège : Résidence Le Cézanne - Appart. 78 - Rue Marcel Paul - 20200 Bastia

Objet : La réalisation de tous travaux d'étanchéité, isolation, toiture, toit-terrasse, terrasses, végétalisation de toit-terrasse, étanchéité des piscines, membranes PVC

Durée : 99 années

Capital : 1.000 Euros

Gérance : Monsieur Damien REMY demeurant Résidence Le Cézanne - Appart. 78 - Rue Marcel Paul - 20200 Bastia

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,



34

Albert PELLEGRINI

Avocat à la Cour

Diplômé d'Etudes supérieures spécialisées
Spécialiste en Droit Fiscal,
Droit Commercial, Droit des Sociétés
Port de Plaisance de Toga - Bât. A2
20200 Bastia
Tél : 04 95 32 05 85 - Fax : 04 95 32 13 35

LA FORGE

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 1350,00 euros
Siège : 10, Ghjassu di a Raza - Cardo
20200 Bastia

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Bastia du 29/08/2011, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à Responsabilité Limitée

Dénomination : **LA FORGE**

Siège : 10, Ghjassu di a Raza Cardo, 20200 Bastia

Objet : La construction d'un ou plusieurs immeubles en vue de leur vente en totalité ou par fractions. Cette définition englobe l'achat des terrains nécessaires à l'opération de construction, leur aménagement et la démolition des immeubles existants. Par «immeuble» on entend tous bâtiments quelle qu'en soit la destination, mais aussi les ouvrages accessoires tels que parkings, quais, surélévations etc... Par «construire», on vise la construction neuve mais aussi éventuellement la transformation ou la rénovation d'immeubles si ces opérations peuvent être assimilées à des opérations de construction

Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital : 1350,00 euros

Gérance : Monsieur Antoine Verdi, demeurant, 10, Ghjassu di a Raza - Cardo, 20200 Bastia

Immatriculation de la société : Au Registre du Commerce et des Sociétés de Bastia

Pour avis,
la gérance.

30

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte SSP du 22/07/2011, enregistré à la recette de Porto-Vecchio, bordereau 261/2011, case n°7, il a été constitué une SAS ayant pour :

Dénomination : **PROMODEV**
Siège : 107, bis Sotta Vecchia, 20146 Sotta

Objet : En France et à l'étranger : Le conseil, la formation, le coaching, qualité événementiel, vente de logiciel dans les domaines des risques professionnels, des ressources humaines et stratégie.

Toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Capital : 8000 euros

Présidence : Mme Guislaine Maudet épouse Dominati, demeurant, 2077 Avenue Charles de Gaulle, Le Coteau du Nègre, Pont de l'Etoile, 13360 Roquevaire.

Durée : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés
Immatriculation : Au Registre du Commerce et des Sociétés d'Ajaccio.

14

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : **SCI ADELIE**

Siège : Res. L'Aiglou, bât. C, rue Chanoine Colombani, 20200 Bastia

Objet : L'acquisition de tous biens immobiliers et mobiliers, leur gestion et leur exploitation

Durée : 50 années

Capital : 600 euros

Gérance : Mme Marie Dominique Colombani demeurant Res. L'Aiglou, bât. C, rue Chanoine Colombani, 20200 Bastia

Immatriculation : RCS Bastia

Date de création le 01 août 2011

Pour avis,

09

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SCI à capital variable ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **L.E.N.Y.**

Capital initial : 500 euros

Capital max : 500 euros

Capital max : 1000000 euros

Siège : Ltd Morta 20243 Prunelli di Fiumorbo

Objet : Achat, location, gestion de biens immobiliers

Durée : 99 ans

Gérants : M. Quaireau Yohann et Mme Quaireau Watrin Emilie demeurant Ltd Morta 20243 Prunelli di Fiumorbo

Immatriculation : Au RCS de Bastia

28

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **OMBRE ET LUMIERE**

Capital : 1000 euros

Siège : Res mariani st joseph bt b 20090 Ajaccio

Objet : Vente stores extérieurs, intérieurs, pergolas bio climatiques

Durée : 99 ans

Gérant : M. Carbuccia Francois res mariani st joseph bt b 20090 Ajaccio

Immatriculation au RCS de Ajaccio

45

CONSTITUTION DE SOCIETE

Suivant acte ssp, enregistré à SIE pôle enregistrement de Bastia le 29/08/2011, bordereau 2011/1000, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SARL A. Pose Menuiserie**

Capital : 1000 euros

Siège : Résidence Le Selena, Bât. D, Rue Joseph Multedo, 20600 Bastia

Objet : Pose, achat, vente de tout type de menuiseries pour les professionnels et les particuliers, ainsi que les petits travaux de maçonnerie

Durée : 99 ans

Gérant : M. Ricciardi Ange, demeurant Résidence Hestia, Bât. D, 20600 Bastia, et Melle Castel Pasquini Anne, Résidence Le Selena, Bât. D, Rue Joseph Multedo, 20600 Bastia

Immatriculation : RCS Bastia

29



Société Civile Professionnelle

Frédéric BRINCOURT

Laurent CIAVATTI

Notaires Associés
66, rue Grignan
13001 Marseille

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

Suivant acte reçu par Maître Laurent Ciavatti, notaire associé à Marseille (13001), 66, rue Grignan, Monsieur Paul Dominique Rossi, retraité et Mme Barberine Poli, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à San Martino di Lota, (20200), 9, Chemin du Fiumicellu, se sont déclarés propriétaires :

D'une parcelle de terrain situé sur le territoire de la commune de SAN MARTINO DI LOTA (20200), Lieu-dit CALLELLA-CIO, cadastrée Section D, numéros 173, 174, 175 et 176 pour une superficie totale de 20 ares 33 centiares.

Pour en avoir eu la possession pendant plus de TRENTE ANS, à titre de propriétaire, d'une façon continue, paisible, publique et non équivoque.

Par suite, toutes les conditions exigées par l'article 2261 du Code Civil pour acquérir la propriété par prescription trentenaire sont réunies au profit de Monsieur Paul Dominique Rossi et Mme Barberine Poli, son épouse, qui doivent être considérés comme propriétaires du bien immobilier sus désigné.

Les oppositions seront reçues par tous moyens autres que verbaux (lettre R.A.R ou exploit d'huissier), dans le mois de la parution du présent avis, en l'Etude de Maître Ciavatti, Notaire soussigné.

Pour avis,
Me Laurent CIAVATTI,
Notaire.

24

B. LEONELLI

Avocat - 40, Bd Paoli
20200 - Bastia
Tél : 04.95.31.69.67
Télécopie : 04.95.32.79.15

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

D'un acte au rapport de Maître Yves LEANDRI, Notaire associé, membre de la Société Civile Professionnelle « Yves LEANDRI et Jacques BRONZINI de CARAFFA », Notaires associés, titulaire d'un Office Notarial dont le siège est à BASTIA (Haute-Corse) 1 rue Luigi Giarferi, en date du 25 mai 2011, enregistré, **Il résulte que les époux** :

Joël André RUBERTI né le 26 octobre 1952 à SAINT QUENTIN (02100), et Cristina LUCCHETTA, née le 21 février 1967 à LATINA (Italie), Demeurant et domiciliés ensemble à VILLE DE PIETRABUGNO (20200), 1, Chemin de PALAGACCIO, Mariés sous le régime de la communauté, ont, conformément à l'article 1397 alinéa 3 du Code Civil, décidé de changer entièrement de régime matrimonial et d'adopter le régime de la séparation de biens, tel qu'il est établi par les articles 1536 à 1543 du Code Civil, sous réserves de l'homologation qui sera demandée au Tribunal de Grande Instance de BASTIA.

Pour avis,

COMMUNE DE MURO

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Travaux

Identification de l'organisme qui passe le marché :

Commune de Muro - Mairie
Le Village - 20225 Muro
Tel : 04 95 61 72 16 / Fax : 04 95 61 81 51

Maître d'ouvrage :

Commune de Muro

Maître d'œuvre :

H2GEO Concept
7 rue Marcel PAUL - 20200 BASTIA
Tel : 04 95 37 26 63 / Fax : 09 81 70 59 29
be@h2geo.com

Procédure : Marché de travaux à procédure adaptée

Objet du marché : TRAVAUX PRIORITAIRES - ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Modalités essentielle de paiement :

Paiement dans un délai de 30 jours à réception de la facture

Justificatifs à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Application des articles 45 et 46 du CMP et du règlement de la consultation

Modalités d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est disponible sur www.klekoon.com.

Adresse où les offres doivent être transmises :

Commune de Muro - Mairie
Le Village - 20225 Muro

Délai d'exécution : 4 mois

Critères d'attribution :

- Valeur technique : 40%
- Délai : 20%
- Prix : 40%

Date limite de réception des offres : 30 septembre 2011 - 12h30

Langue de rédaction de candidature et des offres : Français

Monnaie : L'euro

Délai de validité des offres : 120 jours

Renseignements complémentaires :

Les renseignements techniques peuvent être communiqués par écrit à :

H2GEO Concept
7 rue Marcel PAUL
20200 BASTIA
Tel : 04.95.37.26.63 / Fax : 09.81.70.59.29
be@h2geo.com - contact : Stéphane Luzet

Les renseignements administratifs peuvent être communiqués par :

Commune de Muro - Mairie
Le Village 20225 Muro
Tel : 04 95 61 72 16 / Fax : 04 95 61 81 51
email: casacumuna.20225.muro@wanadoo.fr

Date d'envoi du présent avis à la consultation : Le 01/09/2011

SARL Unipersonnelle Restaurant La Table

Au capital de 7622 euros
Siège : Casale - Plaine de Péri
20167 Mezzavia
RCS Ajaccio : 389 157 843 00019

DISSOLUTION DE SOCIETE

Suivant l'assemblée générale extraordinaire du 15/07/2011, les associés de la société ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Flori Jacqueline, demeurant à 3, rue Marie Walewska, 20000 Ajaccio, pour toute la durée de la liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Casale, Plaine de Péri, 20167 Mezzavia. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la dissolution seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Ajaccio, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis, le liquidateur.

FIORE DI MACHJA

Société Civile Immobilière
Au capital de 3048,98 euros
Siège : Orso Longo N°2
Marine de Sant Ambroggio - 20260 Lumio
RCS : D 421 309 147

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15/07/2011, acte ssg privé enregistré le 16/08/2011, bord n°2011/961, case n°1, il résulte que :

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15/07/2011, et sa mise en liquidation. L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateurs.

Mme Anfriani Laure née Henry, demeurant Orso Longo n°2, Marine Sant Ambroggio, 20260 Lumio.

Et Mme Dubus Martine née Guerin, demeurant, 483, Avenue Briens, 78670 Villennes Sur Seine,

avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé Orso Longo, n°2, Marine Sant Ambroggio, 20260 Lumio, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia

Mention sera faite au RCS : Bastia

Pour avis,

LION DE TOGA 2

Société en Nom Collectif
Au capital de 152.450 €
Siège Social : Centre Commercial
Port Toga - 20200 Bastia
400 315 479 R.C.S. Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2011, ont été nommés :

- le Cabinet Deloitte & Associés, domicilié à Neuilly sur Seine (92524) - 185 avenue Charles de Gaulle, en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du Cabinet Ernst & Young, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;

- le Cabinet Beas, domicilié à Neuilly sur Seine (92200) 7-9 Villa Houssay, en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Deloitte & Associés, en remplacement de M. Bernard ROUSSEL, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ont été maintenus le Cabinet Kalliste Révision Comptable, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, et son suppléant le Cabinet Auditex, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Pour avis, Le Gérant.

SIRIUS

Société Civile
Au capital de 1.000 Euros
Siège Social : Santa Giulia
20110 PROPRIANO
R.C.S AJACCIO : 510236383

Aux termes du traité d'apport en date du 15 juillet 2011 et d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 juillet 2011, les associés ont approuvé l'apport à la société de titres de participation dont la valeur nette est estimée à 1.595.000 euros rémunéré de 159.500 parts sociales nouvelles de 10 euros chacune, entièrement libérées.

Ils ont décidé en conséquence, à l'unanimité, d'augmenter le capital de la société d'un montant de 1.595.000 euros, ce capital étant ainsi porté à 1.596.000 euros.

En conséquence, les statuts se trouvent modifiés comme suit :

Article 6 - APPORTS : Il est ajouté le paragraphe supplémentaire suivant :

- Il a été apporté le 31 juillet 2011 des titres de participation dont la valeur nette est estimée à 1.595.000 euros,

Article 7 - CAPITAL SOCIAL. Le capital social est fixé à la somme de 1.596.000 euros et divisé en 159.600 parts de 10 euros chacune, entièrement libérées, numérotées de 1 à 159.600 inclus qui, compte tenu des apports effectués tant lors de la constitution de la société que de l'augmentation de capital du 31 juillet 2011 se trouvent actuellement réparties comme suit :

- à M. Toussaint MOCCHI : 159.599 parts, numérotées de 1 à 99 et de 101 à 159.600 inclus,

- à M. Jean Louis MOCCHI : 1 part numérotée 100.

Total égal au nombre de parts composant le capital social 159.600 parts.

Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés d'Ajaccio.

Pour avis et mention, Le gérant.

L'Informateur Corse Nouvelle



04 95 32 04 40

COMPAGNIE CORSE

MEDITERRANEE

Société anonyme d'économie mixte
à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 10.335.520 €
Siège social Aéroport de Campo dell'Oro
20186 AJACCIO CEDEX 2
RCS : B 349 638 395

AVIS

Aux termes de sa délibération du 22 juillet 2011, le Conseil de Surveillance a nommé pour la durée restant à courir : Monsieur Hervé PIERRET, domicilié, le Palazzu Bât A, quartier Balestrino, 20000 AJACCIO, membre du Directoire à compter du 1er septembre 2011, en remplacement de Monsieur Pierre DARPOUX.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio.

Pour avis, le représentant légal

FIDIS 2

Société en Nom Collectif
Au capital de 15.245 €
Siège Social : RN 198
20243 PRUNELLI DI FIUMORBU
407 721 125 R.C.S. Bastia

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2011, ont été nommés :

- le Cabinet Deloitte & Associés, domicilié à Neuilly sur Seine (92524) - 185 avenue Charles de Gaulle, en qualité de Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du Cabinet Ernst & Young, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013 ;

- le Cabinet Beas, domicilié à Neuilly sur Seine (92200) 7-9 Villa Houssay, en qualité de Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Deloitte & Associés, en remplacement de M. Bernard Roussel, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2014 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Pour avis
Le Gérant

CHANTALINE

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 54.300 euros
Siège : Le Clos de Porticcio
Grosseto Prugna - 20166 Porticcio
Ajaccio 448.280.073

Aux termes d'une décision en date du 14.08.2011, l'associée unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 14.08.2011 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Aline Yvette ARAMU, demeurant Lieudit «Mulacciola» 20117 Eccica-Suarella associée unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé chez Madame Aline Yvette ARAMU, Lieudit "Mulacciola" 20117 Eccica Suarella.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis
Le Liquidateur

02

Commune de PIED'OREZZA

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande de renouvellement et d'extension de l'autorisation d'exploiter une carrière de lauzes schisteuses et de cipolin présentée par la SARL « Carrière San Pedrone »

Installation classée pour la protection de l'environnement

Durée de l'enquête : (arrêté préfectoral du 8 août 2011)

* Du lundi 19 septembre 2011 au vendredi 21 octobre 2011 inclus.

Siège de l'enquête :

Mairie de Pied'Orezza.

Lieu de dépôt des dossiers :

Mairies de Cambia, Campana, Carchetto-Brustico, Carpineto, Carticasi, Croce, Nocario, Piedicroce, Pied'Orezza, Piedipartino, Polveroso, Saliceto, San Lorenzo, Stazzona, Rapaggio et Verdese.

Permanences du Commissaire Enquêteur : (désigné par décision du président du tribunal administratif du 7 juin 2011)

Monsieur **William PUCCIO** recevra les observations du public en mairie de Pied'Orezza, selon les modalités suivantes :

* lundi 19 septembre 2011 de 9h00 à 12h00

* jeudi 29 septembre 2011 de 9h00 à 12h00

* jeudi 6 octobre 2011 de 9h00 à 12h00

* jeudi 13 octobre 2011 de 9h00 à 12h00

* vendredi 21 octobre 2011 de 9h00 à 12h00.

Toutes les observations relatives à l'enquête pourront également lui être adressées par écrit en mairie de Pied'Orezza.

À l'issue de l'enquête, le dossier, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur ainsi que la réponse du demandeur aux observations du public seront tenus à la disposition des personnes intéressées, en mairie de Pied'Orezza, pendant un an, ainsi qu'à la direction départementale des territoires et de la mer - service environnement et développement durable, dans les conditions prévues au titre 1er de la loi du 17 juillet 1978 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs. Le rapport ainsi que les conclusions du commissaire enquêteur seront également mis en ligne sur le site internet de la préfecture. (www-haute-corse.pref.gouv.fr)

La décision qui interviendra à l'issue de la procédure sera soit une autorisation assortie du respect de prescriptions soit un refus.

Le présent avis est consultable sur le site internet de la préfecture.

05

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

PREALABLE A L'EXTENSION DE LA CARTE
COMMUNALE SUR LA COMMUNE DE BARBAGGIO

1ère insertion.

Le Maire de la commune de BARBAGGIO, sise en Haute-Corse, informe qu'en exécution de la délibération du Conseil Municipal en date du 22 août 2011, il sera procédé à une enquête publique préalable à l'extension de la carte communale réalisée sur le territoire de la commune de BARBAGGIO.

Les pièces du dossier seront déposées en Mairie de Barbaggio, pour une durée de 33 jours consécutifs du mardi 13 septembre 2011 au vendredi 14 octobre 2011, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures et jours habituels d'ouverture de la Mairie.

Toutes observations pourront être consignées sur le registre d'enquête mis à disposition du public dans la mairie susvisée, ou adressée au Commissaire Enquêteur pour y être jointes au registre d'enquête.

Monsieur **Jean-Pierre MOMUS**, désigné comme Commissaire Enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la Mairie de Barbaggio, les jours suivants :

mardi 13 septembre, mardi 20 septembre, mardi 4 octobre, vendredi 14 octobre de 9h à 12h.

À l'issue de l'enquête publique, le Commissaire Enquêteur, disposera d'un mois pour donner son avis et rendre son rapport.

Le Maire,

20

AVIS AU PUBLIC

COMMUNE DE BORGIO

Cave vinicole de la Marana

(installation classée pour la protection de l'environnement)

Le Préfet de la Haute-Corse,

informe le public que, par arrêté du 9 août 2011, il a prescrit à la société coopérative vinicole de la Marana de faire procéder à une analyse des rejets de substances dangereuses dans l'eau, des installations de la Cave de la Marana.

Le programme de surveillance au point de rejet sera mis en place dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté du 9 août 2011.

Cet avis peut être consulté sur le site internet de la préfecture (www-haute-corse.pref.gouv.fr).

03

ENCHERES PUBLIQUES

Vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, au Tribunal de Grande Instance d'AJACCIO.

JEUDI 6 OCTOBRE 2011 à 8 HEURES 30

• **Corse du Sud :**

Commune de PORTO VECCHIO, « Hameau de Cipponu », la parcelle cadastrée I 1718 (15a 15ca) et les constructions y édifiées - Soit une habitation constituée d'un rez-de-chaussée (environ 220m² : cuisine, séjour, débarras, buanderie, WC, salle de bain, 3 chambres) et d'un étage (environ 220m² : accès par escalier sur pignon - Couloir, cuisine équipée et loggia, séjour avec cheminée, buanderie, bureau, deux salles de bain, WC, 3 chambres).

(Biens plus amplement décrits aux documents hypothécaires et cadastraux, d'urbanisme, et au procès verbal descriptif dressé par un Huissier, documents déposés au Greffe du Juge des saisies immobilières d'AJaccio et au Cabinet de la S.C.P.A. " Morelli Maurel et associés", pour consultation).

MISE A PRIX : 291,000,00 euros
Outre les charges et clauses et conditions énoncées au cahier des charges dressé par la S.C.P.A. " Morelli Maurel et associés", et déposé au Greffe du Tribunal de Grande Instance d'AJaccio.

Etant notamment précisé :

* Que les enchères seront reçues uniquement par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau d'AJaccio,

* Que les renseignements complémentaires et le cahier des charges sont notamment consultables :

Au cabinet de la S.C.P.A. « Morelli Maurel et associés », 2, Avenue de Paris, Immeuble Diamant III à AJACCIO,

* Au Secrétariat Greffe du Tribunal de Grande Instance.

Fait et rédigé à AJACCIO,
Le 29 août 2011,
Pour extrait.

04

Département de la Corse du Sud

COMMUNE DE BASTELICACCIA

PRESCRIPTION DE LA REVISION
DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Par délibération en date du 7 juin 2011, le Conseil Municipal de Bastelicaccia, a décidé de prescrire la révision du Plan Local d'Urbanisme sur le territoire communal. Cette délibération peut être consulté en Mairie.

Le Maire,
Antoine OTTAVI.

18

AVIS D'ENQUÊTES :

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTES CONJOINTES

2ème insertion.

Préalables au déclassement d'une parcelle du domaine public communal vers le domaine privé de la commune et concernant la cession d'un immeuble privé sis sur cette parcelle.

Projet poursuivi par la commune de BARRETTALI (20228), suite à la délibération du conseil municipal en date du 22 avril 2011.

Monsieur le Maire de la commune de BARRETTALI (Haute Corse) informe le public qu'en exécution d'un arrêté municipal en date du 22 avril 2011, il sera procédé sur la commune de BARRETTALI à une enquête publique préalable au déclassement d'une parcelle du domaine public vers le domaine privé communal, en vue de la cession ultérieure d'une construction privée sise sur cette parcelle, cadastrée actuellement D 500.

Les pièces et le dossier ainsi que les registres d'enquêtes seront déposés en mairie de BARRETTALI du 29 août 2011 au 16 septembre 2011 inclus, soit pendant 19 jours consécutifs. La réception du public s'effectuera aux heures habituelles d'ouverture en mairie.

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à disposition du public dans les locaux de la mairie, ou adressées par écrit à monsieur le maire ou au commissaire- enquêteur qui les joindront aux registres.

M. Jean-Jacques PASSAS demeurant à BASTIA, désigné comme commissaire - enquêteur, se tiendra à la disposition du public à la mairie de BARRETTALI (20228) de 9h à 12h, les :

Lundi 29 août 2011 et vendredi 16 septembre 2011.

À l'expiration de l'enquête, le dossier sera transmis dans un délai d'un mois au maire de BARRETTALI. Une copie des conclusions du commissaire - enquêteur sera déposée en mairie de BARRETTALI où toute personne physique ou morale pourra en demander communication.



AVIS DE MARCHÉ

01

Pouvoir adjudicateur

NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT :

Collectivité Territoriale de Corse, Collectivité Territoriale de Corse 22 Cours Grandval BP 215, à l'attention de M. le Président du Conseil Exécutif, 20187 AJACCIO CEDEX. Tél: 0495516464. Fax: 0495516621. Courriel: commande.publique@ct-corse.fr

Adresse(s) internet :

Adresse générale du pouvoir adjudicateur : <http://www.corse.fr>

Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Collectivité Territoriale de Corse, Collectivité Territoriale de Corse Direction des routes de Haute Corse 8 Bd. Benoîte Danesi, 20411 BASTIA CEDEX 9. Tél: 0495348602. Fax: 0495312958

Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse, Collectivité Territoriale de Corse Direction des Routes de Haute Corse 8 Bd. Benoîte Danesi, 20411 BASTIA CEDEX 9.

Courriel: sabrina.poli@ct-corse.fr. Adresse internet: <http://www.corse.fr>

Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées : Collectivité Territoriale de Corse, Collectivité Territoriale de Corse Service du Courrier 22 Cours Grandval BP 215, 20187 AJACCIO CEDEX 1.

Adresse internet: <http://www.corse.fr>

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALE(S) :

Collectivité territoriale.

Services généraux des administrations publiques.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché

DESCRIPTION

Intitulé attribué au marché par le pouvoir adjudicateur :

RN 193 - RN 200 - CREATION D'UN BARREAU ROUTIER ENTRE LA RN 193 ET LA RN 200

Type de marché et lieu d'exécution des travaux, de livraison de fournitures ou de prestation de services :

Service.

Catégorie de service : 12. Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Lieu principal d'exécution : COMMUNE DE VENACO.

Code NUTS FR83.

L'avis implique :

Un marché public.

Informations sur l'accord-cadre :

Description succincte du marché ou de l'achat/des achats :

RN 193 - RN 200 - CREATION D'UN BARREAU ROUTIER ENTRE LA RN 193 ET LA RN 200 Missions de base : avant projet, études de projet, examen de conformité-visa Missions complémentaires : études hydrauliques, élaboration du dossier "loi sur l'eau", élaboration du dossier de DUP, élaboration du dossier de consultation des entreprises **Classification CPV :** 71300000.

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

Division en lots :

Division en lots : Non.

Des variantes seront prises en considération : Non.

Options : Non.

DURÉE DU MARCHÉ OU DÉLAI D'EXÉCUTION :

Durée en mois : 16 (à compter de la date d'attribution du contrat).

Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

CONDITIONS RELATIVES AU CONTRAT

Cautionnement et garanties exigés :

Garanties : chiffre d'affaire

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Virement bancaire(mandat administratif) Délai de paiement : 30 jours.

Prix révisables. Une avance est prévue (taux 5,00%) Le marché sera financé par les crédits inscrits au Budget de la CTC

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Groupement solidaire

L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Situation propre des opérateurs économiques, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Pour le candidat ainsi que ses éventuels cotraitants et sous-traitants : Une lettre de candidature (modèle DC1) disponible gratuitement sur le site internet http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc1.rtf La déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement : (modèle DC2 - disponible à l'adresse suivante : http://www.bercy.gouv.fr/formulaires/daj/DC/imprimés_dc/dc2.rtf) : Si le candidat est en redressement judiciaire la copie du (ou des) jugement(s) prononcé(s) à cet effet. La déclaration dûment datée et signée que le candidat a satisfait aux obligations fiscales et sociales (art 46 du CMP). Il est toutefois recommandé aux entreprises

de fournir directement, au lieu de la déclaration sur l'honneur, les attestations sociales et fiscales mentionnées à l'article 46 ou l'état annuel des certificats reçus (imprimé NOT12). Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat.

Capacité économique et financière :

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies : Les références de prestations analogues sur les trois dernières années (auprès d'autres collectivités et en particulier, auprès d'autres régions), en précisant le chiffre d'affaire correspondant, exécutés en propre ou en participation par le prestataire, et certifiés par le maître d'ouvrage ou le maître d'oeuvre. Le pouvoir adjudicateur ne s'interdit pas d'examiner et de retenir, si les conditions requises sont remplies, une candidature dont les références et le chiffre d'affaire porteraient sur moins de trois années.

Capacité technique :

Niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) exigé(s) (Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si les exigences sont remplies) : Les moyens en personnel et en matériel dont dispose le candidat. Présentation de l'équipe chargée de suivre l'opération (compétences, CV, campagnes similaires réalisées, etc).

Marchés réservés : Non.

CONDITIONS PROPRES AUX MARCHÉS DE SERVICES

La prestation est réservée à une profession particulière : Non.

Les personnes morales sont tenues d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de la prestation : Oui.

Procédure

TYPE DE PROCÉDURE

Type de procédure : Ouverte.

Limites concernant le nombre d'opérateurs invités à soumissionner ou à participer :

CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- Prix (Pondération : 50)

- Note méthodologique : schéma d'organisation (moyens humains) et moyens techniques pour les phases études et réalisation (Pondération : 40)

- Matériel utilisé pour les prestations (Pondération : 10)

Une enchère électronique sera effectuée : Non.

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 11S0199.

Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché :

Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires ou du document descriptif :

Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 14 Octobre 2011 à 16.00 h

Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés :

Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

Français.

Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

Durée en jours : 180 (à compter de la date limite de réception des offres).

Modalités d'ouverture des offres :

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non.

Renseignements complémentaires

IL S'AGIT D'UN MARCHÉ PÉRIODIQUE :

LE MARCHÉ S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS COMMUNAUTAIRES : Non.

AUTRES INFORMATIONS :

Modalités de retrait des documents : sous format papier à l'adresse indiquée. Autres renseignements complémentaires : Compléments aux critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération : 1. Prix (pondération : 50) 2. Note méthodologique développant les points suivants : schéma d'organisation (moyens humains) et moyens techniques mis en oeuvre pour chacune des phases études et réalisation (composition de l'équipe, nombre de jour par intervenant, nombre de réunions, modalités de mise en place des moyens) garantissant la tenue des délais, en cohérence avec les sous décomposition des prix forfaitaires (pondération : 40), 3 Matériel utilisé pour les prestations, notamment la DAO (pondération : 10). Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratifs et techniques peuvent être obtenus : Collectivité Territoriale de Corse - Direction des routes - Service des études et investissements routiers 8 Bd. Benoîte Danesi - 20411 BASTIA CEDEX 9 Téléphone : 04 95 34 86 29 - Fax : 04 95 31 29 58 Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus: Modalités de retrait des documents sous format papier à l'adresse indiquée ci dessus ou sous format électronique sur le profil acheteur de la CTC, accessible depuis le site internet : www.corse.fr Rubrique : Services en ligne - Marchés Publics

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Bastia, Villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex1

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges, Bd Paul Peytral, 13282 Marseille

Introduction des recours :

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

Collectivité Territoriale de Corse, Direction Juridique et Commande Publique 22 Cours Grandval BP 215, 20187 Ajaccio Cedex 1

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 25 Aout 2011

16

"SARL P.M.P"

SARL au capital de 7622.45 Euros
1, Place Porta
20100 Sartène
341835072 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'une AGE en date du 16 mars 2009 les Associés ont décidé la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 16 mars 2009, nommé en qualité de liquidateur monsieur Barthélemy QUILICHINI, 20100 SARTENE et fixé le siège de liquidation au siège de la société. Mention en sera faite au RCS de Ajaccio

25

LE T2

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège : Ajaccio 20000 (Corse du Sud)
Route du Salario - Lot La Pietra
RCS Ajaccio : B 513 984 880

Suivant décision extraordinaire des associés en date du 11 juillet 2011, l'objet de la société a été étendu à la restauration.
Les statuts ont été mis à jour.

Pour avis,
la gérance.

26

LOCATION GERANCE

Suivant acte SSP, en date à Ajaccio, du 31 août 2011, enregistré à Ajaccio, le 31 août 2011, la SARL A.C, 3, rue Maréchal d'Ornano, Ajaccio, a donné en location gérance à : SARL CAFE TOMASI, demeurant à Ajaccio, Résidence Diamant II, Bd Lantivy, Place de Gaulle. Un fonds de commerce de Restauration, à l'enseigne RESTAURANT DU COIN, sis et exploité à 3, rue Maréchal Ornano, 20000 Ajaccio, pour une durée de 2 ans renouvelable par tacite reconduction, à compter du 31 août 2011.

33

TRANSPOST COLONNA D'ISTRIA

SARL au capital de 19000 euros
Siège social : Route de Viggianello
20110 Viggianello - 484739206 RCS Ajaccio

L'AGE du 31/08/2011 a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 31/08/2011, nommé en qualité de liquidateur Mlle ADORNI SYLVIE, demeurant ROUTE DE VIGGIANELLO, 20110 VIGGIANELLO, et fixé le siège de liquidation au siège.
Modification au RCS de Ajaccio.

COMMUNE DE MANSO

AVIS DE MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
ET NON COLLECTIF DE LA COMMUNE

Première insertion,

Durée de l'enquête :

En application des dispositions de l'arrêté de Monsieur le Maire de MANSO en date du 31 août 2011, le zonage d'assainissement sera soumis à enquête publique durant 31 jours du 20 septembre au 20 octobre 2011 inclus.

A cet effet, **Mme SAVELLI Carole**, ingénieur C.N.A.M. a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Bastia.

Siège de l'enquête :

* L'enquête se déroulera à la Mairie de MANSO.

Consultation du dossier :

Pendant le délai susvisé, le dossier d'enquête est tenu à la disposition du public à la Mairie de MANSO aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie.

Les observations du public peuvent être consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet en Mairie, exposées au commissaire-enquêteur lors des permanences ou bien encore être adressées par écrit au siège de l'enquête, avant la clôture de celle-ci, au commissaire enquêteur qui les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la Mairie de MANSO les :

- * Mardi 20 septembre 2011 de 9h00 à 12h00 ;
- * Jeudi 6 octobre 2011 de 9h00 à 12h00 ;
- * Jeudi 20 octobre 2011 de 14h00 à 17h00.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la Mairie à l'issue de l'enquête.

Date d'envoi à la publication : 31/08/2011

AVIS DE PUBLICITE

OFFICE D'EQUIPEMENT HYDRAULIQUE DE CORSE

M. le Directeur
Avenue Paul Giacobbi
BP 678
20601 BASTIA - Cedex
Tél : 04 95 30 93 93

L'avis implique l'établissement d'un accord-cadre.

Objet : Fourniture d'outils et de leurs accessoires nécessaires aux travaux de réparation et de maintenance des équipements hydromécaniques et électriques de l'OEHC

Procédure : Procédure adaptée

Forme de la procédure : Prestation divisée en lots : non

Marché à bons de commande

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- 50 % : Qualité technique des matériels proposés
- 40 % : Prix des matériels proposés
- 10 % : Modalités et délai de livraison

Remise des offres : 20/09/11 à 12h00 au plus tard.

Envoi à la publication le : 31/08/2011

Retrouvez cet avis intégral, l'accès au dossier sur www.oehc.fr

GROUPE MUFRAggi

SARL au capital de 1.534.000 Euros
Siège social : Lieu dit Baléone,
Lotissement de Baléone
20167 Afa - RCS Ajaccio 532 472 974

Aux termes d'une délibération en date du 10/04/2011, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mr Jacques, André, René MUFRAggi et a nommé en qualité de nouveau gérant Mr Jean-Pierre MUFRAggi, demeurant 44 Allée du Maquis 20166 PIETROSELLA pour une durée illimitée.

La Gérance,

Par assemblée du 18 janvier 2002, les associés de la «CONSERVERIE DE CASATORRA», SARL au capital de 80.000 euros, dont le siège est à Biguglia (20600), Casatorra (304 839 863 RCS Bastia), ont nommé M. Alain Sefar, 37, Bd Paoli, 20200 Bastia, et M. André Fontana, Centre Europa, Route de l'Aéroport, 20290 Lucciana, en qualité de Commissaires aux Comptes respectivement titulaire et suppléant en remplacement de Messieurs Ladislav Barczyk, démissionnaire et Gilbert Griffé, décédé.

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société Civile Immobilière

Dénomination : RENE

Siège social : CHEZ ISABELLE FILIPPINI, PLACE DE L'ORME, 20220 SANTA REPARATA DI BALAGNA

Objet : La propriété, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autre forme de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement.

Plus généralement toutes opérations financières mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet.

Durée : 99 ans

Capital : 300 euros

Gérance : ISABELLE FILIPPINI demeurant Place de l'Orme, Santa Reparata di Balagna 20220

Immatriculation : RCS Bastia

Pour avis,

SEMIDEI LECLERC

SCI au capital de 1000 euros
Siège social :
36, rue Planchat, 75020 PARIS
493 722 565 RCS PARIS

L'AGE du 30/06/2011 a décidé de transférer le siège social de la société au 1, bd Paoli, 20200 BASTIA, à compter du 30/06/2011

Objet social : acquisition, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, location de tous biens immobiliers

Durée : jusqu'au 16/01/2106

Gérance : M. Nicolas SEMIDEI, demeurant 1, bd Paoli 20200 BASTIA Radiation au RCS de PARIS et réimmatriculation au RCS de Bastia

NICO'S

SARL au capital de 38.078,05 euros
Siège : Villa Verena
13, Bis Avenue Paul Doumer - 20220 Ile-Rousse
Siret : 428 608 020 00015 - APE 742C

Selon AGE du 18.07.2011, dissolution anticipée et mise en liquidation volontaire. Le liquidateur est M. Nicolino Bruno, gérant de la société. Le siège de la liquidation, le courrier, actes et documents sont à expédier au siège de la société, Villa Verena, 13, Bis, Avenue Paul Doumer, 20220 Ile-Rousse. Dépôt légal, actes, documents et formalités au RCS de Bastia.

Pour acte, la gérance.

SCI HIBISCUS

Au capital de 1524,49 euros
Siège : SCI Le Collisée - Collines du Salaro
BP 871 - 20192 Ajaccio
RCS Ajaccio : 384 146 957

Par assemblée générale du 22/07/2011, Monsieur Paolo Andréa Saglieni, demeurant, Via Engels n°1, a été nommé gérant pour une durée indéterminée en remplacement de Monsieur Pierluigi Vignuzzi, décédé.

Pour avis,

PACAM 2

Société en Nom Collectif
Au capital de 152.450 €
Siège Social : Centre Commercial
LA ROCADE - 20167 MEZZAVIA
400 332 078 R.C.S. Ajaccio

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 30 juin 2011, ont été nommés :

- le Cabinet Deloitte & Associés, domicilié à Neuilly sur Seine (92524) - 185 avenue Charles de Gaulle, en qualité de co-Commissaire aux comptes titulaire, en remplacement du Cabinet Ernst & Young, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 ;

- le Cabinet Beas, domicilié à Neuilly sur Seine (92200) 7-9 Villa Houssay, en qualité de co-Commissaire aux comptes suppléant du Cabinet Deloitte & Associés, en remplacement de M. Bernard Roussel, pour la durée restant à courir du mandat de ce dernier, soit jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Ont été maintenus M. Alain PERRET, en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire, et son suppléant le Cabinet Auditex, jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire qui se réunira en 2013 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Pour avis - Le Gérant

RESILIATION DU CONTRAT DE LOCATION GERANCE

Les sousignés, M. Pascal CAMADINI, demeurant chez Mme Raymond TROJANI - Fior di Toga - Bât. A 2, 20200 BASTIA, immatriculé au RCS BASTIA sous le numéro 402 480 727, bailleur d'une part ;

Mme Françoise POLACCI, demeurant Villa la Roseraie - N° 756 - Route de Saint Florent - 20200 BASTIA, immatriculée au RCS BASTIA sous le numéro 401 987 383, locataire gérante d'autre part ;

ont décidé par acte sous seing privé en date à Bastia du 20 juillet 2011, de mettre fin avec effet du 30 juin 2011, sans indemnité de part et d'autre, au contrat de location-gérance du fonds de commerce «Prêt à porter lingerie» sis à Bastia au 45, boulevard Paoli.

Pour avis.

ERRATUM

Dans l'annonce légale n°25, parue dans le journal «l'Informateur Corse Nouvelle», semaine du 12 au 18 août 2011 - N°6375, concernant cession de fonds de commerce entre la Société PAMPASGIOLU à la Société MP.

Il fallait lire : Les oppositions seront reçues au domicile du fonds....

Et non : Les oppositions seront reçues chez Me Rombaldi, comme écrit par erreur.

Le reste sans changement.

RECTIFICATIF

à l'annonce légale n°25, parue dans le journal «l'Informateur Corse Nouvelle», semaine du 19 août 2011 au 1er septembre 2011 - N°6376, concernant l'avis de constitution SCI FABELLO.

Rectificatif à l'annonce publiée dans L'Informateur Corse du 19/08/2011 concernant la société Fabello.

Il fallait lire : Capital : 360 euros

L'Informateur Corse
Nouvelle

peut se charger de vos insertions légales
dans tous les départements de France....

Email....

al@informateurcorse.com



27

AVIS D'ATTRIBUTION

OPERATEUR DE RESEAUX (MARCHE NEGOCIÉ) (CCI2B/DC/2010.047)

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Correspondant :

M. le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Bastia et de la Haute-Corse - Hôtel Consulaire - Rue du Nouveau Port
20293 Bastia Cedex
Tél. 04.95.54.44.44 - Fax : 04.95.54.44.45

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Services généraux des administrations publiques/activités Aéroportuaires

Objet du marché : Dotation vestimentaire annuelle des agents aéroportuaires des plates formes de Bastia et de Calvi.

Nouvelle nomenclature Européenne CPV : 18100000-0

Mode de passation du marché :

Marché négocié Opérateur de Réseaux défini par les articles 135.5°, 143, 144.I.1°, 150.IV, 165, 166, 167 du nouveau Code des Marchés Publics

Mode de dévolution :

Conformément aux dispositions des articles 10 et 27.III du nouveau Code des Marchés Publics et afin de susciter la plus large concurrence, le pouvoir adjudicateur passe le marché en lots séparés.

A cette fin, la présente procédure regroupe deux lots :

Lot 1 : Fourniture de vêtements de travail pour les agents du service SSLIA de l'aéroport de Bastia

Lot 2 : Fourniture de vêtements de travail pour les agents du service SSLIA de l'aéroport de Calvi

Lieux de livraison :

Aéroport de Bastia Poretta
Aéroport de Calvi Sainte Catherine

Date de notification du marché : le 2 février 2011

Critères d'attribution du marché :

* Valeur technique définie par les dispositions du CCTP (30%)

* Délai de livraison (20%)

* Prix de la fourniture (50%)

Nombre de candidatures :

Lot 1 : 3

Lot 2 : 3

Nombre d'offres :

Lot 1 : 1

Lot 2 : 1

Nom et adresse de l'attributaire du Lot 1 :

- SA BALSAN
ZI La Maîtrise
BP 57 - 36130 Deols

Nom et adresse de l'attributaire du Lot 2 :

- SA BALSAN
ZI La Maîtrise
BP 57 - 36130 Deols

Prix du marché : Indiqués dans le bordereau de prix

Valeur de l'offre : L'offre répond aux dispositions du CCTP, et les prix sont dans l'enveloppe budgétaire

Publication au JOUE : Oui, le 30 août 2011

Date d'envoi de l'avis : Le 30 août 2011

42

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

• ORGANISME QUI PASSE LA MARCHÉ :

Mutualité Sociale Agricole de la Corse,
parc Cuneo d'Ornano BP 407 - 20175 Ajaccio cedex 1

• OBJET DU MARCHÉ :

Le présent marché de services porte sur la souscription des contrats d'assurances pour les besoins de la MSA Corse

• **Lot n°1 :** RESPONSABILITE CIVILE ET RISQUES ANNEXES

• **Lot n°2 :** DOMMAGES AUX BIENS ET RISQUES ANNEXES

• **Lot n°3 :** AUTOMOBILES ET RISQUES ANNEXES

• CRITERES D'ATTRIBUTION :

Les candidatures seront jugées par application des critères suivants :

• Nature et étendue des garanties par rapport au CCTP : 60%

• Tarification : 20%

• **DUREE DU MARCHÉ :** Trois ans, du 01/01/2012 au 31/12/2014

• **PROCEDURE :** Marché de services passé selon une procédure adaptée telle que prévue par l'article 28 CMP.

• **ADRESSES AUXQUELLES LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION PEUVENT ETRE RETIRES :**

• <http://www.msa20.fr>

• vincetti.christophe@msa20.msa.fr

• Secrétariat Général de la MSA de la Corse au 04 95 29 27 68

• DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES :

Mercredi 12 octobre 2011 à 12 heures

• **DATE DE TRANSMISSION DU PRESENT AVIS :** Mercredi 31 août 2011

22

COMMUNE DE VENACO

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1. Nom et adresse de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE VENACO
Mairie - 20231 VENACO
Tél : 04.95.47.00.15 - Fax : 04.95.47.09.11

2. Objet du marché :

* Travaux de voirie et d'alimentation en eau potable

* Réaménagement partiel du quartier Licciola

3. Caractéristiques principales :

Le marché comporte, globalement et pour l'essentiel, l'exécution des prestations suivantes :

- Préparation des Surfaces à traiter # 700 m²

- Mise à niveau de regards avec remplacement partiel des couvertures fonte : 39 u.

- Mise à niveau de bouches à clés : 30 u.

- Réalisation de divers petits ouvrages en maçonnerie ou en béton # 40 m³

- Réalisation de mur de soutènement en béton cyclopéen # 60 m³

- Réfection de revêtement de sols divers : Chaussées BA # 320m² ; dallages en

pierres # 370 m² ; chapes béton # 35 m²

- Ouverture de tranchées principales à l'engin et/ou à la main # 310 ml.

- Ouverture de tranchées secondaires à la main ou à l'engin # 50 ml :

- Enlèvement des terres impropres au remblais des tranchées et remplacement par du sable, du tout-venant ou du béton maigre suivant le cas # 100 m³

- Fourniture et pose de canalisations principales et secondaires en PVC

assainissement diam. 125, 160, 200 et 250 mm # 140 ml

- Constructions de divers regards en béton équipés de couvertures fonte : 11 u.

- Constructions de caniveaux divers en béton # 40 ml

- Fourniture et pose de canalisations de branchements d'eau potable en PEHD diam.

25 # 50 ml.

- Fourniture et pose d'un poteau d'Incendie et de la robinetterie d'exploitation correspondante, vannes : 4, ventouse : 1

- Reports de branchements individuels d'eau potable : 27 u

- Plus values d'exécutions particulières.

- Sujétions diverses connexes.

4. Conditions de participation :

Le candidat ne devra pas être frappé d'interdiction de soumissionner conformément à l'article 43 du Code des Marchés Publics.

5. Durée du marché ou délais d'exécution :

6 mois maximum

6. Critères d'attribution :

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée an fonction des critères énoncés dans le Règlement de la Consultation.

7. Procédure :

Procédure Adaptée

8. Conditions de délai :

Date limite de réception des offres : 19 septembre 2011 - 12h00

Délai minimum de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de réception de celles-ci

9. Date d'envoi du présent avis à la publication : 29 août 2011

10. Adresses complémentaires :

Obtention de renseignements d'ordre administratif :

Auprès du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus

Obtention de renseignements d'ordre technique :

Auprès du Cabinet Blasini - 11, bis Avenue Jean Zuccarelli - 20200 BASTIA

Tél : 04.95.31.16.27 - Fax : 04.95.32.29.23

contact@cabinet-blasini.fr

Obtention du dossier papier :

Auprès du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus

Obtention du dossier par voie électronique : mairie.venaco@orange.fr

Envoi des offres et des candidatures :

A l'adresse du maître d'ouvrage figurant au § 1 ci-dessus

Le Maire,

19

AVIS AU PUBLIC COMMUNE D'ALERIA

Cave vinicole exploitée par la société vinicole d'ALERIA
(installation classée pour la protection de l'environnement)

Le Préfet de la Haute-Corse,

informe le public que, par arrêté du 9 août 2011, il a prescrit à la société précitée de faire procéder à une analyse des rejets de substances dangereuses dans l'eau, de ses installations.

Le programme de surveillance au point de rejet sera mis en place dans un délai de trois mois à compter de la notification de l'arrêté du 9 août 2011.

Le présent avis est consultable sur le site internet de la préfecture (www-haute-corse.pref.gouv.fr).

Notre Site

www.corse-information.info

La première «Cerviuninca» à

Pour avoir passé du temps à Cervioni, s'y être fait de nombreux amis et pour s'être maintes fois entraîné sur les chemins d'A Scupiccia, Romain Salomon du Mont se devait de participer et de faire honneur aux organisateurs de la première course pédestre A cerviuninca.

C'est chose faite, avec sa victoire sur le parcours de 10 km et ses 800 mètres de dénivelé positif... Du court, mais du costaud, sur un terrain très technique où les erreurs d'appréciation ont coûté cher à de nombreux coureurs... surtout la chaleur de ce dimanche aoutien, particulièrement écrasante. Pour les petits bobos et les malaises de parcours, il y avait fort heureusement **Josiane Nicolai**, infirmière de son état, qui faute de courir, a su agir prestement, abandonnant sa mission première qui était de faire quelques clichés au passage sur le site d'**A Scupiccia**. Cette petite parenthèse étant fermée, nous rappellerons que cette course était organisée dans le cadre de la **foire Destination noisettes**, créant une animation inhabituelle au centre du village. **Guillaume Peretti**, le champion local, assisté du prometteur **Jean-Batti Simonetti** et du passionné **Jean-Jacques Baldassari**, a organisé l'événement. Pas moins de 130 participants et un premier record de **1.01'33** pour **Romain Salomon du Mont**, devant **Jean-Christophe Piccinini** et **Philippe Tournier**. Un beau podium qui laisse présager la continuité de cette course, laquelle tendra à devenir un «classique» des trails corses. **Guillaume Peretti** en a fait le vœu... qui ne devrait pas être pieux.



Le podium des meilleurs seniors



Pierre-Louis Nicolai a donné le départ de la première «cerviuninca»



Jean-Christophe Piccinini, le sportif de la région, a terminé à la seconde place



Romain Salomon



Charles Colombani

à Romain Salomon du Mont



Le podium de ces dames



Stéphanie Mattei, la championne corse



Isabelle Carlotti, la Cervionaise du club de Lucciana sur ses terres



Mention spéciale pour Henri Quilichini, vétéran 2 et 5e au général



Passage maquis



Petr'Anto Pietri, jeune mais déjà une certaine allure !

Les résultats

- 1. Salomon du Mont Romain, 1.01'33**
2. Piccinini Jean-Christophe, 1.08'19
3. Tournier Philippe 1.10'41
4. Hrcciar Emil 1.11'40
5. Quilichini Henri 1.14'34
6. Muzzin Frédéric 1.15'02
7. Conti Stéphane 1.15'18
8. Bastiera Thierry 1.16'28
9. Piris Paul 1.17'07
10. Vinciguerra Francis 1.18'16
11. Lebon Stéphane 1.18'17
12. Monnier Pascal 1.19'08
13. Tomasi Christian 1.20'13
14. Kereber Christian 1.20'52
- 15. Kereber Marie-Laure 1.20'52**
(première féminine)
16. Cervetti Tony 1.20'55
17. Desideri Laurent 1.20'56
18. Giudicelli Bernard 1.21'49
19. Agius Jean-Marie 1.21'56
20. Mazet Manuel 1.22'28
21. Mattei Jean-Charles 1.22'38
22. Patrone Etienne 1.22'57
23. Desideri Angeot 1.22'57
24. Turon Olivier 1.23'28
25. Allegrini Denis 1.23'40
26. Mattei Stéphanie 1.23'42
27. Callier Frédéric 1.23'57
28. Couderc Jean-François 1.24.22;
29. Tellini Roger 1.24'51
30. Gavois Franck 1.25'03

Championnat du Monde à Daegu

Nicolas Fillon et le Relais 4x400m de cinq garçons ambitieux

Mercredi dernier, l'athlète de l'AJ Bastia, Nicolas Fillon, embarquait pour Daegu en compagnie des quatre autres athlètes membres du 4x400 m. Nous avons profité de ce départ pour recueillir les impressions de chacun avant cet événement pour lequel ils se disent tous : «chaud bouillant».

Teddy Venel

L'athlète de **John Smith** qui s'entraîne au **USA**, est devenu le leader naturel de cette équipe en l'absence de **Leslie Djone**. Très déçu de sa non sélection pour la course individuelle, bien remis de sa blessure, il retrouve la grande forme comme le démontre sa dernière sortie. Il est sûr de participer à la finale, avec ses copains, où il veut réaliser une grande course qui fasse regretter sa non sélection en individuel.

Yannick Fonsat

Le nouveau **champion de France** qui s'entraîne avec **Guy Antonon** n'a plus aucun complexe depuis son titre acquis à **Albi**. Il affirme que cela lui met une pression positive, qui va lui permettre de faire entrer le **4x400m** dans le top 5 des **championnats du Monde**.

Yoann Decimus

L'athlète d'**Evry** spécialiste aussi du **400m haies**, a déjà goûté au podium international en relais. Il ne doute pas non plus que l'équipe fasse mieux que le 6^{ème} rang mondial qui est le sien avant les séries qui auront lieu le 1^{er} septembre.

Mamoudou-Elima Hanne

L'élève de **Guy Stephan**, qui progresse à grands pas, est prêt à renouveler sa course de la **coupe d'Europe**, tout en se faisant un peu plus respecter lors du passage de témoin.

Nicolas fillon

L'athlète de l'**AJ Bastia** entraîné par **François Pepin** depuis le printemps et préparé cet hiver par **JP Chapeleau**, est ravi de cette pre-

Echos...

Julien Bartoli a couru les **10km** de l'**U.A. Chauny**, où il a pris la 5^{ème} place avec un chrono de **32'46"**. Invité par les organisateurs, **Julien** n'a pas déçu, même s'il estime qu'il aurait pu faire mieux. **Bravo, Julien !**

Reprise de l'entraînement à l'A.J Bastia, le lundi 5 septembre pour les Benjamins (es), les Minimes et l'ensemble des Catégories au-dessus. Pour l'Ecole d'Athlétisme (enfants nés en 2001 et après), le premier rassemblement aura lieu le mercredi 7 septembre. Renseignements et inscriptions au **06 82 29 29 17** ou au **04 95 32 89 95**.



Un relais pour l'avenir

mière sélection aux **championnats du monde** en plein air, obtenue grâce à sa troisième place aux **championnats de France**. Il veut renouveler, à **Daegu**, son premier relais de la **coupe d'Europe** où il fut officieusement chronométré en moins de **45s 80**. Après, si les circonstances de courses sont favorables, il espère, pourquoi pas, que ses camarades l'aideront à accrocher le podium.

Nous avons ainsi pu constater que ces cinq garçons ne vont pas à **Daegu** pour y faire de la figuration, mais bien pour marquer les esprits dans la perspective de **Londres**, mais aussi de **Rio**, car n'oublions pas qu'ils ont tous moins de 25 ans et que l'avenir leur appartient avec ou sans **Leslie Djone**.

DERNIÈRE MINUTE

A 5H35, CE JEUDI 1^{ER} SEPTEMBRE 2011, LE RELAIS 4X400M A SOMBRE. LA DÉCEPTION EST À LA HAUTEUR DES ESPÉRANCES !

FOOTBALL

Le Challenge Camille Pietri, à l'A.J. Biguglia

Comme tous les ans, le Challenge Camille Pietri, organisé par l'A.J. Biguglia au Complexe Sportif Communal Paul Tamburini, permet aux équipes qui y participent d'entamer leur préparation de la nouvelle saison. En finale, face à l'A.C. Casinca, l'A.J. Biguglia, au tir au but l'a emporté.



Jean-Marie Rougier, Raymond Pietri, Romain Grincourt et Emile Roudière

La noisette, petite reine de Cervioni, durant un week-end de foire

Si la foire ne dure qu'un temps - celui d'un week-end en l'occurrence -, la promotion de la noisette reste l'affaire de longs mois de travail et de projets structurant sur le long terme.

Démarche d'IGP (Identité Géographique Protégée), projet de modernisation de la casserie, promotion du produit Nuciola (pâte à tartiner), élaboration d'un nouveau produit gourmand (une gaufrette fourrée dans la lignée des produits snacking) sont autant de projets à promouvoir et à mener à bien par l'association A Nuciola.

La foire «Destination noisettes» qui vient de se dérouler à Cervioni, reste l'événement majeur de l'été en Costa Verde et un support fiable pour le petit fruit identitaire, qui s'est livré dans tous ses états. Le reste était question de fête, et elle fut belle durant ce week-end festif où la part belle a été faite à l'animation musicale.

Retour en images sur une manifestation haute en couleur qui a vécu sa 8^e édition !



L'inauguration officielle de la foire



La foire de la noisette a envahi les rues de Cervioni



Le groupe I Macchjaghjoli, haut en couleur



Le maquillage pour les enfants : animation incontournable



Le stand de l'atelier de la noisette



Les basques ont fait une animation remarquable



La musique a eu la part belle durant tout le week end, notamment avec le Bastia Blue Band

La 1^{ère} édition du
"Salon du Chocolat et
des Délices de Corse"

Un Salon à Croquer !



Du 15 au 17 Décembre 2011
Place Saint Nicolas- Bastia

Organisé par l'Association

« Le Salon du Chocolat de Corse »